



Aujourd'hui



C1 DÉCORATION

Les solariums, les pièces en forme de serre viennent agrandir les maisons en devenant salles de séjour, salles à manger ou livings.

B4 PERRON

Les frères Michel et Jean Perron, pdg et président de Normick Perron, décident de se défaire de leur bloc de contrôle dans la société.

S5 HOCKEY

En accordant la place qui lui revient au secteur récréatif, la FOHG rompt avec le hockey traditionnel — Chronique de Gilles Blanchard.

S11 SKI

Le nouveau règlement de la RSSO sur la sécurité dans les stations de ski n'engage pas assez l'exploitant — Chronique d'Yves Letourneau.

Sommaire

Annonces classées

immobilier	C12 à C14
marchandises	C14, C15
emplois	C15 à C17
automobiles	C17, C18
propositions d'affaires	B6
Arts et spectacles	
informations	A15 à A20
horaires	A18 à A20
Bandes dessinées	C15
Bridge	A10
Déces	C18
Économie	B4 à B10
Étes-vous observateur?	C12
Feuilleton	C13
Horoscope	C4
Le monde	C6 à C11
Mots croisés	C17, S14
«Mot mystère»	C16
Television	A15, A16
Vivre aujourd'hui	
Décoration	C1 à C5



M. ORR, SI VOUS METTEZ
M. PAPIZEAU, MICHEL
TREMBLAY ET DORIS LUSSEUR
DANS LE MÊME SAC QUE
PAUL ROSE, AUTANT
DIRE QUE C'EST MOI
QUI A MIS L'FEU DANS
VOT' BOUTIQUE, ALORS!

L'aéronavale US abat deux Mig-23 libyens

d'après AFP, AP, UPI et Reuter
WASHINGTON

Les États-Unis ont invoqué hier la «légitime défense» après que la chasse aérienne basée sur la 6^e Flotte, en Méditerranée, eut abattu deux Mig-23 libyens.

Mais la Libye y voyait un «acte de terrorisme prémédité», jurait de «répondre au défi par le défi» et se réservait son propre droit de légitime défense.

Selon la version de l'administration Reagan, approuvée par le Congrès, les Mig libyens «se sont mis en position d'attaque à deux reprises, menaçant le porte-avions nucléaire Kennedy». La Li-

bye, présentant ses Mig comme des avions de reconnaissance, a dénoncé la concentration de 13 navires de guerre et de 12 000 hommes au large de ses côtes comme «un écran de fumée destiné à camoufler une agression à grande échelle».

S'efforçant avec insistance de dissocier l'engagement aérien du différend qui les oppose à la Libye à propos d'une usine qui est censée fabriquer des armes chimiques, la Maison-Blanche, à Los Angeles, et le Pentagone ainsi que le secrétariat d'État, à Washington, ont affirmé que «l'incident, isolé, est clos».

Mais la Libye a fait appel à l'ONU, à l'OUA, à la Ligue arabe, à la Conférence islamique, au Mouvement des non-ali-

gnés et à l'URSS. L'Europe pour sa part s'est dit «préoccupée», le secrétaire-général Perez de Cuellar, de l'ONU, a exprimé ses «regrets», et la France a émis l'espoir que l'incident «ne ferait pas dévier de son ordre du jour la conférence sur les armes chimiques» qui s'ouvre samedi à Paris.

La Libye et les États-Unis doivent en principe participer à la conférence, qui durera jusqu'au 11 janvier, mais les accusations américaines contre la Libye ne figurent pas à l'ordre du jour. On estime toutefois que la question sera évoquée en coulisses.

VOIR MIG-23 EN A 2

SUITE DES INFORMATIONS EN C 8

Des chasseurs américains abattent deux avions libyens au-dessus de la Méditerranée



Agé de 3 ans et demi, le fils d'Ali Khathfer a trouvé bien longues les heures d'attente, hier, à Mirabel. Documents à la main, son père attend qu'on lui communique la date de la deuxième audience publique.

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Un premier désaccord Ottawa-Washington surgit sur les contre-plaques et la laine

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le Canada a décidé de recourir au mécanisme de règlement des différends contenu dans l'Accord de libre-échange pour tenter de résoudre des désaccords avec les Américains au sujet du contre-plaqué et de la laine.

Le gouvernement des États-Unis a été avisé des intentions du Canada mardi dernier, c'est-à-dire deux jours après l'entrée en vigueur de l'entente commerciale.

Il ne serait pas surprenant par ailleurs que les Américains soumettent au même mécanisme de règlement le refus du gouvernement de l'Ontario de réduire les tarifs sur les vins américains dans ses magasins.

Le ministre d'État au Commerce extérieur, M. John McDermid, a précisé au cours d'une conférence de presse hier soir que les États-Unis avaient refusé de réduire les tarifs sur les contre-plaques de bois résineux le 1^{er} janvier et que le Canada avait fait de même.

La querelle résulte principale-

ment du refus de la Société canadienne d'hypothèques et de logement d'approuver certaines catégories de contre-plaques américains qui sont utilisés pour la construction de logements dont les hypothèques sont assurées par cet organisme. Le fond du problème: les normes relatives aux «trous de noeuds» dans ces produits.

La province qui exporte le plus de contre-plaqué est la Colombie-Britannique.

Le ministre a précisé que le mécanisme de règlement des différends prévoit d'abord une pério-

de de consultations de 30 jours entre les deux pays. S'il n'y a pas d'entente, le Canada peut renvoyer le désaccord à la Commission mixte du commerce canado-américain, qui est présidée par le ministre canadien du Commerce extérieur (John Crosbie) et le secrétaire américain au Commerce et qui se compose de fonctionnaires.

S'il n'y a toujours pas d'accord au bout de 30 jours, Ottawa peut demander l'établissement d'un groupe spécial d'experts qui ren-

VOIR DESACCORD EN A 2

Aucun réfugié n'est expulsé

Les ressortissants obtiennent tous des délais

PIERRE GINGRAS

Les premières audiences, tenues hier, en vertu de la nouvelle loi sur l'immigration, n'ont encore entraîné l'expulsion d'aucun des ressortissants étrangers qui ont réclamé un statut de réfugié.

Les comités d'examen ont étudié 23 demandes dans les bureaux d'immigration de Montréal, Mirabel et Lacolle, à la frontière de l'État de New York, où les intéressés se présentent accompagnés, qui d'un avocat, qui d'un interprète et parfois d'un conseiller.

Si nul n'a été expulsé, aucun d'eux n'a encore de certitude quant au sort qui l'attend. Ils devront comparaître devant un autre comité qui prendra la décision finale d'ici quelques jours. Ce qui constitue déjà une amélioration importante comparativement à la situation antérieure qui exigeait des délais interminables et coûteux s'étendant parfois sur plusieurs années.

Depuis le début de l'année, une soixantaine de ressortissants étrangers ont revendiqué le statut de réfugié à Mirabel et au poste frontière de Lacolle. Les cas sont soumis à des comités formés d'un arbitre d'Immigration Canada, ainsi que d'un commissaire de la nouvelle Commission de l'immigration et du statut de réfugié récemment formée par le gouvernement Mulroney. Cet organisme est indépendant du ministère.

À Montréal, la plupart des au-

VOIR RÉFUGIÉ EN A 2

«J'ai cessé, à mon tour, de croire aux miracles»



BRUNO
BISSON

3. ■ Daniel ne croyait pas aux miracles. Mon histoire était d'autant plus invraisemblable qu'au moment où je l'avais croisée près la bouche de métro au coin de Sainte-Catherine et Berri, quelques minutes plus tôt, il m'avait demandé combien d'argent j'avais fait: un peu moins d'un dollar en 45 minutes.

«C'est toujours de même en hiver, dit-il. Ça marche pas.»

À peine deux minutes plus tard, une petite dame corpulente, vêtue d'un manteau rose bonbon et portant des lunettes, s'approcha. Du col ouvert de son manteau, elle tira une petite enveloppe blanche et me la donna.

Sur l'enveloppe était écrit: Joyeux Noël. Dans l'enveloppe, il y avait un billet de \$10.

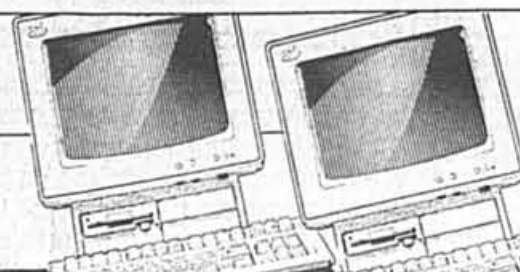
Pendant quelques secondes, tout s'est embrouillé. Le miracle avait raté la cible et tombait sur quelqu'un qui n'en avait pas vraiment besoin. Mais sur le coup, je ne fis pas attention aux détails. Je bondis de joie.

J'ai couru comme un fou pour rejoindre Daniel que mon récit a laissé sceptique. J'étais hors de moi et je crois que c'est cela, finalement, qui l'a convaincu.

Il a accepté de prendre un café pour fêter ça et m'a demandé un 25 cents «pour faire un téléphone important». Je lui ai offert une cigarette en prime. Il a demandé si j'avais l'intention de boire mon \$10. Je lui ai dit que non. Il n'a rien répondu.

Daniel était un grand blond au visage ravagé par l'acné, aux paupières lourdes et à la mâchoire secouée de tics convulsifs, incapable de faire quoi que ce soit de ses mains qui tremblaient

VOIR MIRACLES EN A 2



SUITE DE LA UNE

MIRACLES

« J'ai cessé, à mon tour de croire aux miracles »

comme des feuilles au vent. Mais c'était aussi le type le plus sympathique de tous les habitués de Dernier Recours.

Il ne parlait pas beaucoup. Je guettais les passants sur la rue, curieux de voir réapparaître la grosse dame en rose. Je ne l'ai pas revue. Ce n'est qu'après avoir raconté ma fausse histoire d'assisté social mis à la porte de son logement que Daniel s'est montré plus bavard.

« C'est un peu ça qui m'est arrivé aussi, raconta-t-il. Un matin, je me lève, je descends au bar de l'hôtel et je demande au propriétaire si je pouvais avoir un café. Il s'est mis à crier, m'a dit qu'il n'avait pas d'ordre à recevoir de moi, que j'étais un indésirable et qu'il ne voulait plus me voir. Le lendemain, ma chambre était louée à un autre. »

C'était en novembre. À l'arrivée de son chèque de bien-être social, le 1er décembre, Daniel a

fait la java avec un ami. Le lendemain, il ne lui restait que la moitié du chèque de \$500. Il l'a flambé en cocaine. Après avoir tiré la dernière ligne, il s'est retrouvé à Dernier Recours Montréal.

Toxicomanes ou alcooliques

Au cours de la semaine, j'avais déjà rencontré d'autres malheureux aux prises avec le même problème parmi les habitués du centre et de l'Abri des jeunes, un gîte de nuit pour les jeunes de 18 à 24 ans au sous-sol d'une église de la rue Berri.

Un jeune homme avait refusé un sandwich, un soir, à Dernier Recours, disant qu'il était incapable d'avaler quoi que ce soit. Quelques minutes plus tard, il montrait la seringue, dans la poche de sa veste de denim, avec laquelle il allait se « shooter ». Après avoir pris sa dose, de retour au centre, il pigeait avec appétit dans ce qui restait du lunch apporté par la Mission Colombe, vers 22h.

Quelques jours plus tôt, un des

jeunes sans-abri rencontré au début de la semaine à l'Abri des jeunes m'a offert du haschisch à la station de métro Berri-UQAM. Il en vendait mais ne faisait pas d'argent. Il fumait ses profits.

« Et à part ça, ça va », lui ai-je demandé. Nerveux, irrité, il m'a envoyé au diable.

L'enfant prodige

Raymond, lui, buvait. La quarantaine (il en paraissait cinquante), Raymond était sympathique quand il n'était pas beurré. L'ennui, c'est qu'il l'était tout le temps.

Avant l'ouverture de Dernier Recours, il y a un an, il couchait dehors presque tous les soirs. Son ébriété permanente l'avait banni de tous les refuges pour clochards où on ne tolère ni l'alcool, ni ceux qui en ont trop pris.

Nous buvions tour à tour au goulot d'une bouteille de Saint-Georges, un sherry pas cher mais efficace pour l'usage auquel nous le destinions: saouler. Ray-

mond m'avait invité parce qu'il voulait fêter son départ.

Le jour même, le 13 décembre, il avait acheté son billet d'autobus pour Maniwaki. Il me montra le reçu de la compagnie d'autobus pour prouver qu'il disait vrai.

« L'en ai assez de Montréal. Ça fait un an que je reste ici et ça fait un an que ça va mal. Je vais travailler pour mon frère à Maniwaki », disait-il.

La bouteille était aux trois quarts vide. D'un trait, Raymond l'acheva, s'essuya la bouche et, les yeux déjà un peu embrumés, déclara qu'il en fallait une autre. Je le laissai au magasin de la SAQ à l'angle des rues Saint-Denis et Ontario en lui disant adieu. Je lui ai souhaité bonne chance.

Il n'a pas eu l'air de comprendre.

Les rêves brisés

À la fin de cette semaine-là, j'ai revu Daniel à la Maison du Père. Il avait l'air heureux. Il s'était déniché un petit apparte-

ment meublé, chauffé et éclairé pour \$240 par mois, rue Saint-Laurent, près de Prince-Arthur. Le propriétaire lui demandait un mois de loyer d'avance.

« J'ai trouvé un moyen pour le payer, dit-il fièrement. Je vais aller à Bio-Recherches. Un des mes amis l'a fait et ils lui ont donné \$1 600 pour huit fins de semaine. Si je peux faire un petit \$500, je vais payer le loyer et ça va me donner le temps de voir venir avant le chèque de janvier. Celui-là, je vais m'asseoir dessus », promit-il.

Bio-Recherches, une compagnie de produits pharmaceutiques de Saint-Laurent, en banlieue nord-ouest de Montréal, recrute des cobayes humains par la voie des journaux pour tester ses nouveaux produits.

Le bonheur de Daniel était si beau à voir que je n'ai jamais eu le courage de lui dire que Bio-Recherches refuserait sa candidature. Pour être cobaye, il faut être en bonne santé. Les tremblements de ses mains et de sa mâchoire le trahiraient.

Le miracle que j'avais vu pointer manquait la cible une deuxième fois. Avec un peu de chance, au moment où arriverait le chèque du gouvernement, le petit bachelier de la rue Saint-Laurent serait toujours à louer. Avec un peu de chance... Daniel n'en avait pas eu souvent.

Quelques jours après avoir terminé ce reportage, j'ai cessé, à mon tour, de croire aux miracles.

J'ai revu Raymond sur la rue Saint-Laurent, juste devant le Montreal Pool Room, au sud de Sainte-Catherine. Moi qui le croyais rentré chez les siens, à Maniwaki, je le voyais devant moi prendre toute la largeur du trottoir pour avancer. Il ne m'a pas reconnu et m'a demandé un 25 cents. Je n'avais pas de monnaie. Il s'est éloigné en geignant comme un enfant. Je crois qu'il essayait de chanter.

Je ne sais pas s'il a manqué l'autobus qui devait l'emporter loin de Montréal. Mais je suis certain qu'il a manqué quelque chose. □

MIG-23

L'aéronavale US abat deux Mig-23 libyens

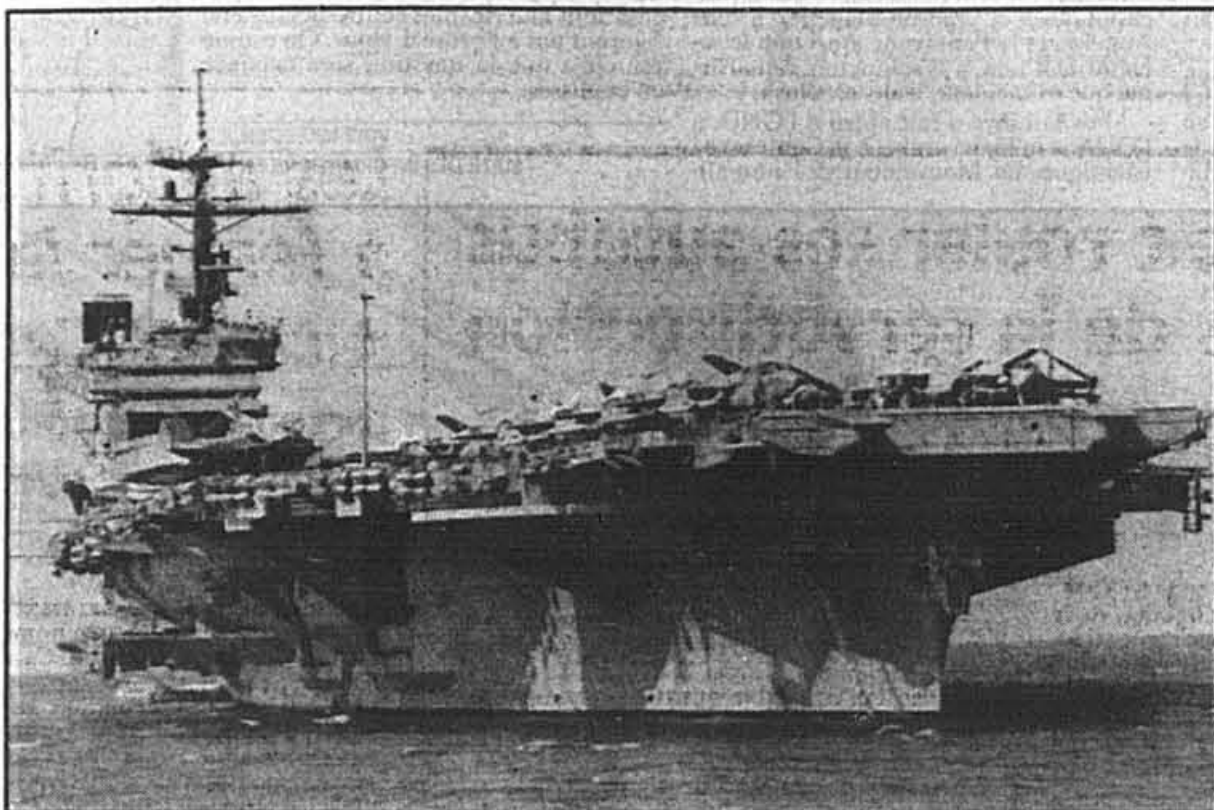
Après Israël, qui a dit ne pas avoir de « raison de douter de la version des faits présentée par les États-Unis », la Grande-Bretagne estimait hier soir que les États-Unis avaient « agi en état d'auto-défense ». Elle disait en même temps disposer d'informations indépendantes « indiquant qu'une usine construite par la Libye est destinée à la production d'armes chimiques ».

L'URSS n'a pas réagi immédiatement à la destruction des deux avions libyens, mais quelques heures avant l'incident, elle avait commenté la mobilisation aéronavale dans le golfe de Syrte, revendiquée par la Libye, en mettant en garde les États-Unis contre « toute action militaire non provoquée ».

L'administration Reagan menace depuis plusieurs semaines de bombarder ce qu'ils considèrent comme une usine de production d'armes chimiques en Libye, alors que Tripoli affirme qu'il s'agit d'une usine de médicaments, en offrant même qu'elle soit inspectée par une mission internationale. Le New York Times affirmait hier, en citant des responsables américains, que les Libyens ont enlevé les produits chimiques de l'usine de Rabta.

La tension a monté subitement dimanche avec l'envoi d'une escadre de 13 navires de guerre pour renforcer la 6e Flotte en Méditerranée, malgré les protestations de Washington selon lesquelles il s'agissait d'un « déploiement de routine, prévu depuis longtemps ». À Norfolk, en Virginie, port d'attache de l'escadre, la population a fêté la destruction des Mig en réclamant « la bombe nucléaire contre la Libye ».

Les menaces américaines d'action militaire « sont un sujet d'étonnement », a dit hier un porte-parole soviétique, qui a



Deux avions de chasse F-14 du porte-avions U.S.S. John F. Kennedy (que l'on voit ici dans une photo prise en février dernier) ont abattu hier deux Mig-23 de l'armée de l'air libyenne au-dessus de la Méditerranée.

ajouté: « Dans de telles conditions, toute action militaire non provoquée porterait un coup sérieux au processus d'amélioration du climat international et mériterait la condamnation de la communauté internationale, y compris de l'Union soviétique ».

De son côté, la RFA disait avoir demandé en vain des précisions aux États-Unis à propos de l'usine de Rabta, construite avec la collaboration allemande, et se prononçait pour une inspection de l'usine. La France abondait dans le même sens, tout en affirmant que l'incident aérien « ne fait que renforcer la nécessité » de conférences comme celle de Paris sur les armes chimiques. À Ottawa, le ministère des Affaires étrangères a fait savoir que le Canada n'avait pas encore arrêté sa position sur le contentieux.

Alors qu'un véritable tollé de condamnations s'abattait sur les États-Unis en provenance du monde arabe et des pays non alignés, la Libye a réclamé hier soir une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU et du Conseil ministériel de la Ligue arabe. Elle a aussi convoqué les ambassadeurs des pays de la CEE en poste à Tripoli pour demander que leurs gouvernements « fassent entendre raison aux États-Unis ».

À l'ONU, Perez de Cuellar a invité les deux pays à la retenue, mais les plus inquiets, outre le Congrès qui redoute une escalade, étaient hier soir les pays méditerranéens, les voisins arabes de

la Libye d'abord, qui ont condamné l'action US, et les pays d'Europe du Sud ensuite, notamment l'Espagne, l'Italie et la Grèce, qui se disent « vivement préoccupés ». La nervosité touchait surtout l'Italie, car les deux F-14 Tomcat impliqués dans l'incident se sont posés hier soir à Naples, où les pilotes devaient être « débriefés ».

RÉFUGIÉ

Aucun réfugié n'est expulsé

d'origine irakienne, né au Koweït, Ali Khathfer, 29 ans, attendait avec impatience qu'on lui communique la date de cette deuxième audience. Il espérait fortement obtenir le statut de réfugié pour toute sa famille, mais dissimule mal son inquiétude. Au cours de son audition devant le comité, le fonctionnaire qui présentait le dossier au nom du ministère de l'Immigration, a contesté ses allégations.

D'origine irakienne, né au Koweït, Ali Khathfer est arrivé à Montréal le 1er janvier, après avoir transité en Syrie. Sans passeport ni pièces d'identification. Comptable, il fait partie d'un groupe religieux qu'il dit être victime de persécution au Koweït. Il raconte avoir passé trois mois dans les prisons koweïtiennes avant que les autorités de ce pays ne décident de l'expulser en Irak où il n'a jamais vécu. Pour lui, dit-il, c'est un arrêt de mort. Il a réussi à se « faire expulser » dans un pays de son choix.

Après avoir vendu ma voiture et les biens de toute la famille, tels nos meubles et nos bijoux, j'ai pu obtenir suffisamment d'argent pour payer l'avion jusqu'au Canada. » Très bien vêtu comme le sont également ses trois enfants

ment d'Ottawa qui défraiera les frais de transport et de séjour au Canada durant la tenue des auditions.

Le seul cas présenté hier à La-calle sera étudié aujourd'hui. A. Mirabel, les dossiers de 11 personnes étaient également à l'étude. La plupart d'entre elles ont obtenu une réponse positive et ont été convoquées à une autre audience où on examinera minutieusement leur demande. La première de ces audiences aura lieu le 14 janvier à Montréal. C'est à cette occasion que l'on décidera enfin si ces ressortissants obtiendront ou non le statut de réfugié. Si la demande est accueillie favorablement, le nouveau réfugié recevra rapidement un permis de travail, procédure qui auparavant prenait des mois, voire des années.

Hier, en fin d'après-midi, à Mirabel, Ali Khathfer, 29 ans, attendait avec impatience qu'on lui communique la date de cette deuxième audience. Il espérait fortement obtenir le statut de réfugié pour toute sa famille, mais dissimule mal son inquiétude. Au cours de son audition devant le comité, le fonctionnaire qui présentait le dossier au nom du ministère de l'Immigration, a contesté ses allégations.

agés de neuf mois à quatre ans et demi, Ali Khathfer sera hébergé avec sa famille par un comité d'aide aux Irakiens. Il est prêt à faire n'importe quel travail pour gagner sa vie et il tient aussi à apprendre le français dans les plus brefs délais pour ensuite se remettre à la comptabilité.

Aujourd'hui, à Immigration Canada, se sera au tour de sa femme de se faire entendre. Mais, cette fois, pour des raisons humanitaires, sa demande ne sera pas contestée. C'est à la deuxième audience que l'avenir sera tracé.

Le principal objectif de la nouvelle loi sur l'immigration est d'accélérer les procédures relatives aux demandeurs de statut de réfugié. Ce statut peut être accordé à une personne qui est persécutée dans son pays pour une raison ou une autre.

Le système était devenu embourbé au point qu'actuellement 85 000 personnes attendent que leur dossier soit examiné, une entreprise qui doit s'effectuer au cours des deux prochaines années, au coût de \$100 millions, a statué le gouvernement Mulroney. □

DÉSACCORD

Un premier désaccord surgit sur les contre-plaques et la laine

dra, a dit M. McDermid, « un jugement objectif et indépendant ».

Cette dispute sur les contre-plaques, précise-t-il aussi, remonte aux discussions tarifaires du « Tokyo round » du GATT.

Le désaccord sur la laine porte sur sa « définition » aux fins de l'application des contingents tarifaires sur les textiles établis en vertu de l'accord.

Ces contingents limitent les quantités de textiles et de vêtements canadiens et américains fabriqués à partir de fils et de tissus de pays tiers qui sont admissibles aux préférences tarifaires selon l'entente. □

Où donner son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
- à Grenfield Park: Hôpital Charles-Lemoyne, gymnase au sous-sol, 121, boulevard Taschereau, de 9 h 30 à 16 h;
- à Montréal gare Windsor du CPR, salon des Pionniers, de 9 h 30 à 16 h.

Le Lotto 6/49 1 13 14 45 46 48 (27)
Tirage d'hier

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-22	-20	Ennuagement
Outaouais	-20	-18	Neige
Laurentides	-27	-21	Ennuagement
Cantons de l'Est	-28	-22	Ennuagement
Mauricie	-20	-18	Neige
Québec	-28	-22	Ennuagement
Lac-Saint-Jean	-28	-22	Ensoleillé
Rimouski	-27	-20	Nuageux
Gaspésie	-20	-10	Ensoleillé
Bas-Caraïbe	-30	-20	Ensoleillé
Sept-Îles	-30	-17	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	-2	9	
Edmonton	-6	0	
Regina	-14	-4	
Winnipeg	-19	-7	
Toronto	-21	-14	
Fredericton	-22	-18	
Halifax	-11	-6	
Charlottetown	-14	-6	
Saint-Jean	-5	1	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	-13	-9	N.-Orléans	9	17
Buffalo	-17	-13	Pittsburgh	-9	-6
Chicago	-12	-3	S. Francisco	3	11
Miami	19	24	Washington	-4	1
New York	-9	2	Dallas	4	17

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	1	6	Madrid	-5	10
Athènes	1	6	Moscou	-1	5
Acapulco	22	31	Mexico	8	24
Berlin	-6	-4	Oslo	-4	1
Bruxelles	0	9	Paris	-6	2
Buenos Aires	24	34	Rome	3	13
Copenhague	1	5	Séoul	-7	2
Genève	0	1	Stockholm	2	5
Hong Kong	16	20	Tokyo	5	10
Le Caire	9	14	Trinidad	26	30
Lisbonne	5	11	Vienne	-3	-1
Londres	5	11			

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres 654
à quatre chiffres 6686



01-4-01

Le jeudi 5 janvier 1989

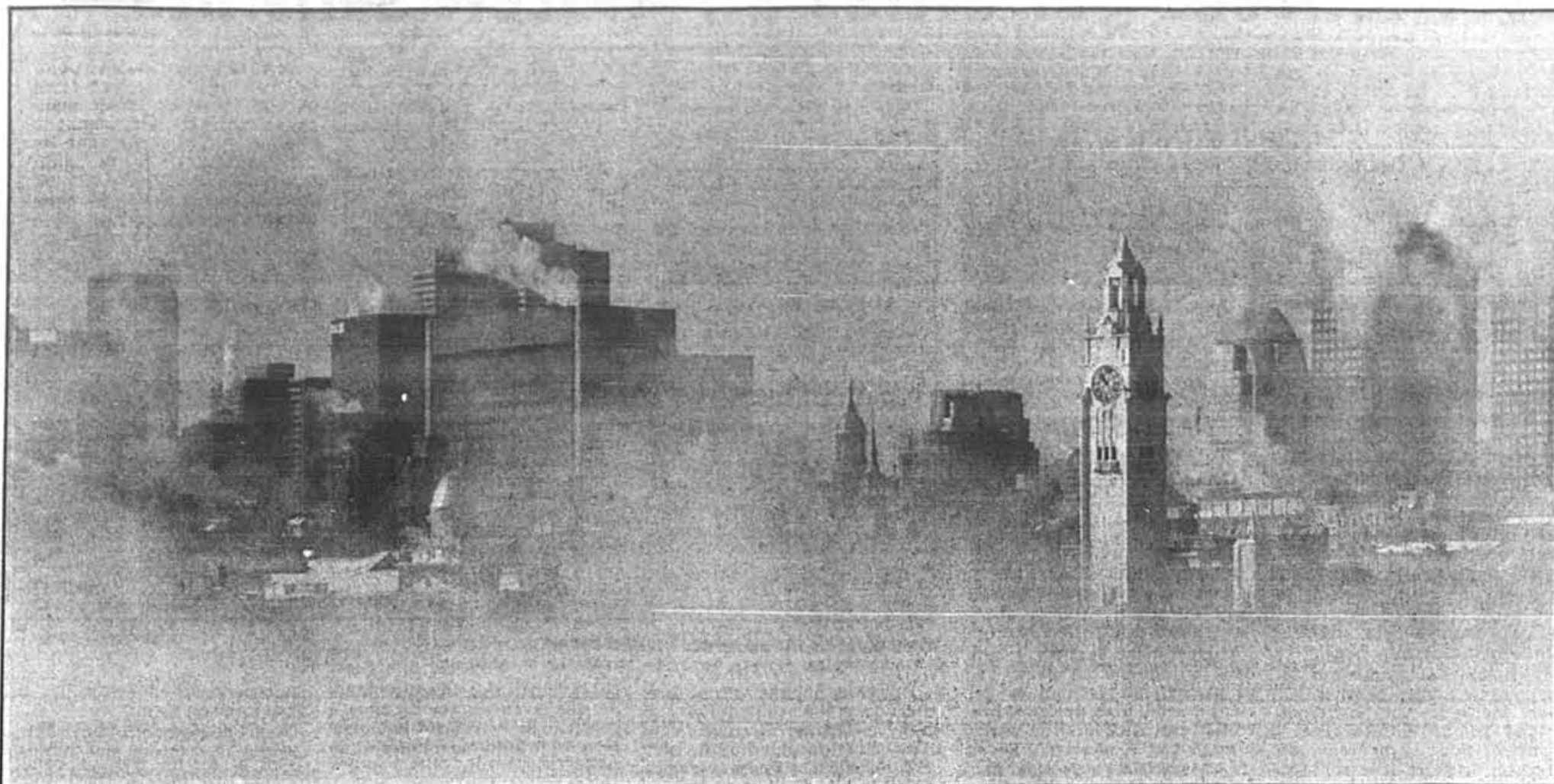


Tentative de meurtre avenue du Parc

Un homme de 39 ans a été grièvement blessé d'un coup de fusil de calibre 12 tiré à bout portant vers 19 h, hier, à la suite d'une dispute survenue au café Vegas, situé au 5448, avenue du Parc, à Montréal. La victime de cette tentative de meurtre a été transportée à l'hôpital Royal Victoria où son état est considéré comme sérieux, mais stable. Personne n'a été arrêté en

relation avec cette affaire. Par ailleurs, peu après cet événement, un homme blessé par balle s'est réfugié à l'hôpital Jean-Talon, ce qui a fait croire aux enquêteurs de la police de la CUM que ces deux incidents pourraient être reliés. Cette hypothèse n'a toujours pas été vérifiée. L'enquête se poursuit.

PHOTO ARMAND TROTTER, LA PRESSE



Sur les flots blancs de l'hiver

Midi, hier. La ville de Montréal semblait surgir d'un nuage mais ce n'était en fait que l'effet du froid arctique d'une des plus froides journées de cet hiver sur les flots du Saint-Laurent. Le mercure n'a pas dépassé -21 degrés celsius, en ce 4 janvier 1989. Hier matin, il faisait même -27 degrés à Dorval. Malgré cela, les records de froid de 1981 (-35 et -22) n'ont pas été battus. En revanche, Environnement Canada prévoyait un minimum de -28 à -30 degrés pour la nuit, ce qui devrait franchir le record de -25 enregistré le 5 janvier 1968. Il y a tout de même de l'espoir puisqu'un «réchauffement» devrait faire grimper la température à -16 degrés aujourd'hui, et qu'on prévoit un maximum de -8 degrés pour demain. Le tout sous un ciel clair et bleu comme de la glace.

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Mère et fille trouvées asphyxiées

■ Une femme de 27 ans et sa fille de sept ans ont trouvé la mort mardi à Saint-Constant, sur la Rive-Sud, présumément asphyxiées par les gaz d'échappement d'une voiture laissée en marche à l'intérieur d'un garage.

Les corps de Johanne Lagacé et de sa fille Isabelle ont été trouvés à 17h35 mardi par un compagnon de travail de la jeune femme. L'enfant était assise sur les genoux de sa mère, sur la banquette arrière de l'auto qu'on avait laissée en marche à l'intérieur du garage situé près du 126, rue Prud'homme.

L'hypothèse la plus probable pour expliquer cette double mort serait un meurtre combiné à un suicide.

Les vitres de la voiture étaient ouvertes et les portes du garage fermées. On n'a pas trouvé de note de suicide, selon M. Jean-Pierre Benoit, directeur de la Sûreté municipale de Saint-Constant. Les corps ne portaient apparemment pas de marques de violence; une autopsie devait avoir lieu hier au Laboratoire de médecine légale.

LES PANNES HIER

■ À Montréal, sur la rue Cartier, près du boulevard de Maisonneuve, une panne sectorielle a privé d'électricité une vingtaine d'abonnés pendant près d'une heure et demie, hier soir. Un des abonnés touchés, qui a communiqué avec *La Presse*, a affirmé qu'un préposé aux réparations l'a prié d'être patient, de nombreuses pannes affectant l'île de Montréal. Au service des réparations, on répondait qu'il n'y avait aucun problème sur le réseau.

■ Dans les municipalités de Léry, Melocheville et de l'Île Perrot, en banlieue sud-ouest de Montréal, quelques dizaines d'abonnés ont été touchés par trois pannes similaires provoquées par des conducteurs incapables de répondre aux fortes charges nécessaires pour chauffer les maisons. Les trois pannes ont duré entre une demi-heure et une heure.

■ Dans l'avant-midi, un circuit alimentant une partie de la ville de Brossard a fait défaut. Il n'a pas été possible de savoir combien d'abonnés ont été affectés, ni la durée de la panne.

■ À Saint-Philippe-de-Laprairie, dans la région du Richelieu, une panne a touché quelques centaines d'abonnés dès 7h le matin. Dans certains cas, le courant n'est revenu qu'à midi. Il n'a pas été possible de connaître les raisons de cette panne, personne ne répondant au numéro «Information pannes» fourni par Hydro-Québec à l'usage exclusif des journalistes.

La STRSM fait rouler ses autobus non équipés de la servodirection

La société de transport offre au syndicat de verser une prime aux chauffeurs qui utilisent ces autobus

MARIANE FAVREAU

■ La Société de transport de la rive sud (STRSM) n'a pas loué d'autobus avec servo-direction de la STCUM comme elle en avait exprimé l'intention. Ses 30 autobus non équipés de servo-direction étaient donc encore en usage hier.

La STRSM cherchait plutôt d'obtenir l'accord du syndicat des chauffeurs sur un compromis qui lui permettrait, par exemple, de verser une prime aux chauffeurs qui les utiliseraient.

C'est la décision d'un inspecteur de la Commission de santé et sécurité au travail (CSST), mardi soir, qui a fait revenir la STRSM sur sa décision de louer immédiatement de la STCUM des autobus munis de servo-direction.

L'inspecteur a jugé que conduire un autobus à conduite directe ne porte pas atteinte à la santé ou à la sécurité des chauffeurs. Ils ne sont donc pas en droit de refuser un véhicule pour cette raison. Ce que le syndicat a expliqué à ses membres, hier matin, selon le président Serge Champagne. Toutefois, quatre chauffeurs ont refusé de conduire de tels autobus et sont retournés chez eux.

Devant la décision de l'inspecteur de la CSST, la STRSM a jugé qu'il n'y avait plus d'urgence à louer des autobus de sa voisine montréalaise. Ses dirigeants exploraient donc avec le syndicat, hier après-midi, la façon de procéder en attendant que tous ses autobus soient équipés de servo-direction.

La solution retenue ne sera connue qu'aujourd'hui. La porte-parole de la STRSM, Diane Farmer, n'exclut pas le recours à la location d'autobus, mais elle insistait sur la possibilité de verser une prime aux chauffeurs d'autobus à conduite directe.

Il reste à la STRSM 30 autobus (sur 70) à modifier. La convention collective l'obligeait à installer des servo-directions sur tous ses autobus avant le 1er janvier. Les pièces s'étant avérées difficiles à obtenir, indique-t-on, la société ne prévoit terminer ce travail qu'à la mi-mars. D'où la recherche d'un compromis avec le syndicat, en attendant.

che d'un compromis avec le syndicat, en attendant.

De son côté, le syndicat a déposé un grief mardi, arguant que la STRSM n'a pas respecté les procédures prévues par la CSST. Et il envisageait, avant la rencontre avec la direction, de prendre une injonction pour forcer la STRSM à respecter la convention collective quant à la modification des autobus.

Sans affiliation syndicale

Autre pépin au syndicat des chauffeurs, jusqu'ici affilié au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP): il est actuellement sans accréditation syndicale et ne peut négocier sa nouvelle convention collective.

Lors de la période de maraude, à l'automne, la CSN a fait une requête en accréditation, qui est contestée par le SCFP. Un enquêteur du ministère du Travail tente actuellement d'éclaircir la situation. C'est un commissaire du travail qui décidera qui, du SCFP ou de la CSN, regroupera ces quelque 600 syndiqués.

Entre-temps, impossible de négocier. Selon le président, cela retarde la signature d'une entente sur le fonds de pension qui permettrait à une vingtaine de chauffeurs de prendre leur retraite. Tout est bloqué jusqu'à l'accréditation.

Par ailleurs, les usagers ne sont pas près d'obtenir la compensation que le syndicat des chauffeurs doit verser en réparation de la grève sauvage du 18 janvier dernier. Les chauffeurs avaient alors quitté le travail en plein après-midi, laissant les usagers en panne après le travail.

Le conseil des services essentiel avait condamné le syndicat à verser \$100 000 aux usagers. Somme que la STRSM prélève à petites doses, à chaque paie, à même les retenues syndicales.

Mais le syndicat conteste en cour la constitutionnalité même du conseil des services essentiels. Tant que l'affaire ne sera pas réglée, le comité tripartite prévu (STRSM, syndicat et Transport 2000) pour disposer des fonds, est inopérant.

Les autorités songent à fermer le pont Jacques-Cartier

Lorsque les conditions seront jugées trop dangereuses

DANIELLE BONNEAU

■ Le ministère fédéral des transports a décidé qu'un certain nombre de voies du pont Jacques-Cartier devront être fermées lorsque les conditions de circulation automobile y seront jugées dangereuses. Certaines situations pourraient même entraîner la fermeture complète du pont pendant quelques heures.

Il appartiendra au comité de gestion des ponts Jacques-Cartier et Champlain d'appliquer cette directive au moment où il le jugera nécessaire, ce qui risquerait d'être le cas aujourd'hui même, dans la mesure où les conditions météorologiques devaient s'apparenter à celles d'hier.

De nombreux accrochages et deux carambolages impliquant au total une trentaine de véhicules sont survenus hier matin et en après-midi, aux heures de pointe, occasionnant des blessures graves à au moins trois personnes.

Le premier carambolage, qui a impliqué 12 véhicules, s'est produit un peu avant 7h lorsqu'un automobiliste circulant en direction de Montréal a perdu le contrôle de sa voiture et a glissé dans la voie voisine, entrant en collision avec un véhicule roulant dans le sens inverse. Trois personnes ont été gravement blessées et une quatrième a subi des

blessures mineures. Au cours de la prochaine heure et demie, quatre autres accidents sont survenus, qui ont impliqué cinq, trois (deux fois) et un véhicule (ce dernier a frappé un côté du pont).

La circulation a été complètement paralysée pendant plus de deux heures et demie. Des policiers de Longueuil sont venus prêter main forte aux policiers de Ports Canada, tandis que des pompiers ont été appelés sur les lieux lorsque des fuites d'essence ont été remarquées. Des ambulances, par ailleurs, se tenaient non loin, disponibles. De quoi penser qu'il s'agissait d'un mauvais cauchemar.

Hier soir, par ailleurs, au moins deux accidents se sont produits, impliquant chacun trois ou quatre automobiles.

Un porte-parole de Police Ports Canada a souligné que des abris avaient été épanchés, hier, mais qu'il faisait trop froid pour qu'ils soient efficaces. La conduite imprudente des automobilistes, qui conduisent vite sur la chaussée glissante et se suivent de trop près, a également été blâmée.

Les autorités invitent donc ceux qui empruntent le pont Jacques-Cartier à s'autodiscipliner et à réduire leur vitesse lorsque les conditions routières laissent à désirer.

Saisie de 2,63 kilos d'héroïne au poste frontière de Lacolle

GILLES ST-JEAN

Pas de tuyaux...

Selon M. Ouimet, les douaniers n'avaient aucune information préalable permettant de soupçonner Chand. Seul le flair du douanier qui l'a interviewé a permis cette saisie de drogue, assure le porte-parole.

Le présumé complice de Chand a été arrêté peu après par les policiers de la Gendarmerie royale du Canada à qui les douaniers ont confié le suspect et la drogue; ce personnage a lui aussi comparu mardi à Saint-Jean. Il s'agit de Ahmad Koohram, âgé de 25 ou 26 ans, un homme d'origine iranienne qui n'est pas encore citoyen canadien.

Le surintendant Al Michaud, commandant de la sous-division de Montréal de la GRC, ignorait la provenance de la drogue transportée dans la voiture de Chand. Il ignorait également la pureté de la drogue, qui devait être soumise à des analyses; c'est pourquoi il ne pouvait en préciser la valeur avec certitude.

Par ailleurs, quand on lui a demandé si l'héroïne pourrait venir du Mexique, un pays qui s'est joint récemment au groupe des pays producteurs, M. Michaud a noté que la production d'héroïne de ce pays n'était pas encore très importante.

Selon la police de la CUM, il y aurait environ 15 000 consommateurs d'héroïne dans la région de Montréal. Cette drogue n'avait que 3000 à 4000 adeptes il y a cinq ans.

■ Deux hommes subiront leur enquête sous cautionnement aujourd'hui au Palais de justice de Saint-Jean-sur-Richelieu, après avoir été arrêtés sous l'inculpation de complot et importation de 2,63 kg d'héroïne d'une valeur possible de \$15 millions sur le marché noir.

Le premier, Jagdish Chand, 33 ans et domicilié à Montréal, avait été arrêté par des douaniers au poste frontière de Lacolle, vers 1h30 dans la nuit du premier janvier.

Quand le citoyen canadien d'origine indienne s'est présenté au poste frontalier, a raconté hier Jean Ouimet, porte-parole de Douane et Accise Canada, le douanier qui l'a interviewé l'a envoyé à l'inspection dite secondaire, c'est-à-dire une fouille en règle de son véhicule.

Les douaniers qui se sont attaqués à ce travail ont trouvé la drogue, enfermée dans 11 sachets de plastique dissimulés sous et derrière la banquette arrière de sa voiture, une auto neuve immatriculée ici.

Il s'agissait de la cargaison de drogue la plus coûteuse jamais saisie à Lacolle, d'après M. Ouimet, ainsi que de la plus importante en termes de quantité d'héroïne.

L'Empire du sexe s'embrase



■ Un incendie très probablement allumé par une main criminelle a détruit un bar de danseuses ainsi qu'un disco-club du quartier Pointe-aux-Trembles, au cours de la nuit d'hier. Le feu, qui a pris naissance vers 4h30, a détruit l'édifice abritant l'Empire du sexe et le disco-club Simon, situés rue Notre-Dame est. Quatre-vingts pompiers ont été dépêchés sur les lieux. Il semble que plusieurs foyers d'incendie brûlaient à l'arrivée des sapeurs. La section des incendies criminels de la police de la CUM a institué une enquête. D'autre part, les policiers du district 54 enquêtent afin de trouver les responsables d'un attentat à la bombe qui a crevé le toit d'un bar de danseuses du boul. Langelier à Saint-Léonard mardi soir. L'événement est survenu au Coeur de l'Eden, où un attentat semblable s'était produit il y a quelques mois. De source policière, le ou les auteurs auraient utilisé des bombes identiques dans les deux occasions. Une danseuse de l'établissement a été blessée à des doigts et à une épaule.

Pas moins de 80 pompiers ont combattu l'incendie survenu à l'Empire du sexe.

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

LA COUPE DU MONDE *Coors* DE SKI ACROBATIQUE
AU MONT-GABRIEL
6, 7 ET 8 JANVIER 1989

DEMAIN: ÉPREUVE DE BALLET
SAMEDI: ÉPREUVE DE BOSSES
DIMANCHE: ÉPREUVE DE SAUT
À COMPTER DE 10 H.

La Presse

encourage le talent
des athlètes
de chez-nous.

COUPE DU MONDE
Coors
DE SKI ACROBATIQUE
AU MONT-GABRIEL

Nuits mouvementées garanties à l'«hôtel» sans lits

BRUNO BISSON

La grande salle commune de l'ancienne école de la rue Sanguinet est enfumée. L'air est lourd et pique les yeux. Il y fait si chaud que le froid de l'extérieur est comme un baume lorsqu'on sort un moment pour aller tourner en rond dans la cour grillagée comme celle d'une prison.

Le long des murs peints en gris et blanc sont alignés une douzaine de bancs de bois où prennent place, en permanence, une quarantaine de personnes. En petits groupes, ils se taquinent, se racontent des histoires et parlent de la pluie et du beau temps. Quelques-uns parlent de s'en aller mais ils restent là.

Un peu partout, des solitaires sont assis, sur le sol ou les bancs. Ils fument et boivent café sur café pendant que leurs regards font le tour de la salle.

Pour d'autres, rien de tout cela n'existe et le seul monde qu'ils connaissent vit à l'intérieur de leur tête. Ils marchent de long en large, sortent, reviennent, ou s'agitent comme des arbitres d'un match de football signalant les punitions.

En face du grand comptoir derrière lequel sont assis les surveillants du centre, une grosse cafetière de 100 tasses, des verres, du



lait et du sucre sont posés sur une grande table. Entre le comptoir et la table s'ouvre dans le mur une autre pièce. Des hommes sont étendus sur le sol de ciment nu et semblent dormir.

Deux petits Père Noël pendent au mur et un gros flocon de neige bleu, rouge et jaune brille au-dessus de l'abreuvoir. Les décorations font mal paraître Noël.

Les hommes et femmes qui fréquentent le centre Dernier Recours, rue Sanguinet, au sud de Sainte-Catherine, y viennent pour se protéger du froid ou soulager leur solitude. Pour tuer le temps.

Et c'est le temps qui les tue.

Depuis une heure, Richard et moi étions assis côte à côte et nous n'avions pas échangé un mot. C'était un copain mais nous n'avions rien à dire. Une fois dites les banalités d'usage sur le sommeil inconfortable de la veille, je me sentis aussi sec que si j'avais parlé pendant des heures.

Je comprenais mal cet homme dans la trentaine qui n'avait l'air ni misérable, ni clochard, ni déficient mental. Mais quelque chose n'allait pas, chez lui. Il ne parlait presque pas et ne quittait le centre que quelques heures par jour. Le reste du temps, il bougeait à peine de l'endroit où il dormait et passait ses journées en silence, près du grand abreuvoir qui rappelait l'ancienne vocation de l'édifice.

De temps à autre, je l'entendais murmurer. Il sortait de sa poche un carnet fabriqué d'enveloppes de dépôt pour guichets automatiques brochées. Au dos de ces enveloppes, il prenait des notes. Il était question de tuyauterie et de soudure. Des flèches, parenthèses et accolades relient des chiffres à des lettres, écrits sans ordre au crayon gras.

Il n'était pas seul à avoir ses manies et après m'être surpris en quelques occasions des comportements curieux de plusieurs clochards, j'avais cessé de remarquer que je ne vivais pas dans un monde normal. J'avais encore tous mes esprits et cela me rassurait.

L'atmosphère était lourde mais supportable. C'est le silence qui l'était moins. Le temps s'égrenait comme un chapelet que personne n'aurait entendu. Richard roulait mes cigarettes. En échange, je lui laissais enrouler une pour lui-même. Nous fumions. Et c'est tout. Dans ce monde de silence, c'est ce qu'on aurait pu appeler une amitié.

Nous avions dormi l'un à côté de l'autre, sur le plancher. Il n'y a pas de lit à Dernier Recours. Il était environ deux heures du matin lorsque j'ai compris qu'on n'éteignait jamais les douze néons au-dessus de nos têtes.

Les allées et venues de la trentaine de clochards et sans-abris qui y passaient la nuit, me tenaient éveillé. Vers 4 h du matin, les cris d'un vieil homme affalé sur un banc m'ont tiré du sommeil. Un surveillant lui a tapé sur l'épaule et le vieux s'est tu.

Plus tôt dans la soirée, un autre vieux avait été transporté à l'hôpital. À chacun de ses épouvantables étournelements, il crachait tout ce qui lui restait dans le corps.

Quand la civière a quitté le centre, Richard, juste derrière moi, ricana.

Le choc

Je m'étais attendu à pire. Comme des centaines de milliers de personnes, j'avais vu le reportage de Radio-Canada sur Dernier Recours, au début novembre. L'impression générale qui m'en restait était une sorte de chaos.

La succession des événements de la veille m'inspirait plutôt une profonde angoisse. Le cercle vicieux de la vie de clochard était presque palpable dans l'atmosphère qui régnait au centre. À force de ne rien faire, j'y perdais le goût de faire quoi que ce soit.

Le vide inspirant le vide, les silences se prolongeaient et l'apathie devenait de plus en plus naturelle. Même si la nature, c'est connu, a horreur du vide.

À la fin de cette journée sans histoire passée aux côtés de Richard, après la distribution des sandwiches et des salades pour la Mission Colombe, vers 22 h, j'ai compris que si les événements ne se bousculaient pas comme dans un reportage télévisé de 10 minutes, ce monde était quand même vraiment fou.

J'avais connu Monique trois jours plus tôt. Agée de seulement 20 ans, elle traînait souvent au centre où, disait-elle, tout le monde l'aimait. Ce jeudi soir, elle revenait, assurait-elle, d'un «trip» de cocaïne pendant lequel elle avait aussi consommé de la bière.

La conversation incohérente de Monique me déprimait. Elle dut s'en rendre compte car dans un moment d'abandon et de calme, elle sortit de son portefeuille une photo d'une fillette de 10 ans, propre, vêtue d'une petite robe bleue à rubans rouges.

«C'est ma sœur», dit simplement Monique. Elle était à deux doigts de pleurer. Elle ajouta que contrairement à la rumeur qui courait dans le quartier, elle n'était pas enceinte. C'est pourtant elle qui, trois jours plus tôt, m'assurait qu'elle l'était. Je n'ai pas écouté le reste de son coq-à-l'âne.



PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Il n'y a pas de lits au centre Dernier Recours.

Un jeune homme vint se joindre à nous. Il n'avait pas l'air à sa place à Dernier Recours. Vêtu d'un pantalon de corduroy bleu et d'une chemise à petits carreaux noirs et blancs, il était rasé de près et transportait avec lui une trousse de toilette.

Déprimé, il disait regretter de s'être battu, ce soir-là, et d'avoir salement amoché son opposant. Son histoire me paraissait peu vraisemblable et je n'y fis pas plus attention qu'aux interruptions de Monique, qui répétait qu'elle était «sur la coke ben raide».

Le jeune se leva et prit place sur un banc. Monique partit. Ma tête oscillait et le manque de sommeil de la veille me rattrapait. Je fermai les yeux. C'était juste avant les cris du clochard anglophone qui m'avait parlé d'astrologie, dans l'après-midi.

Le type à la trousse de toilette venait de lui frapper la tête contre un pilier de ciment et s'agitait autour de sa victime qui, couchée sur le dos et se traînant sur les coudes, agitait les jambes pour se défendre de l'assaillant enragé au visage totalement impassible. Les surveillants l'attrapèrent par les bras et le mirent à la porte.

Une heure plus tard, un homme complètement saoul faisait irruption et, sans provocation, en invitait un autre à se battre.

«Si tu viens pas dehors tu-suite, moi j'vais aller à mon camp à Sainte-Agathe. J'ai deux Buffalo (revolvers), des 38 avec des teuf-teuf (silencieux)», gueulait-il.

«Ma femme m'a dit de ne pas y aller parce qu'elle sait que si je passe les prendre, je vais perdre le contrôle et descendre quelqu'un», ajouta-t-il avant de se calmer et de s'étendre sur un banc.

Dix minutes plus tard, alors que j'arrivais quand même à fermer les yeux, de plus en plus mal à l'aise, un jeune homme me donna un coup de pied sur une jambe.

Il voulait une cigarette. Je lui dis que je n'avais que du tabac à rouler mais il réclama une cigarette toute faite, me montrant son poing.

«Il faut que je paye une dette», dit-il.

Je n'ai rien dit et il est allé voir le type aux deux revolvers. Après un échange assez vif, ce dernier s'est levé. Pendant un moment, ils se sont fait face, les poings serrés. L'intervention des surveil-

lants a empêché les étincelles. Le plus jeune est sorti.

Je fis de même quelques minutes plus tard. Je n'en pouvais plus. Je me demandais comment j'avais pu me plaindre, dans la journée, de la platitude de cette vie.

À la porte, le jeune homme qui voulait une cigarette toute faite m'aborda. Je lui répétai que je n'avais que du tabac à rouler. Il me montra sa main dans laquelle il tenait des pilules.

«En veux-tu?»

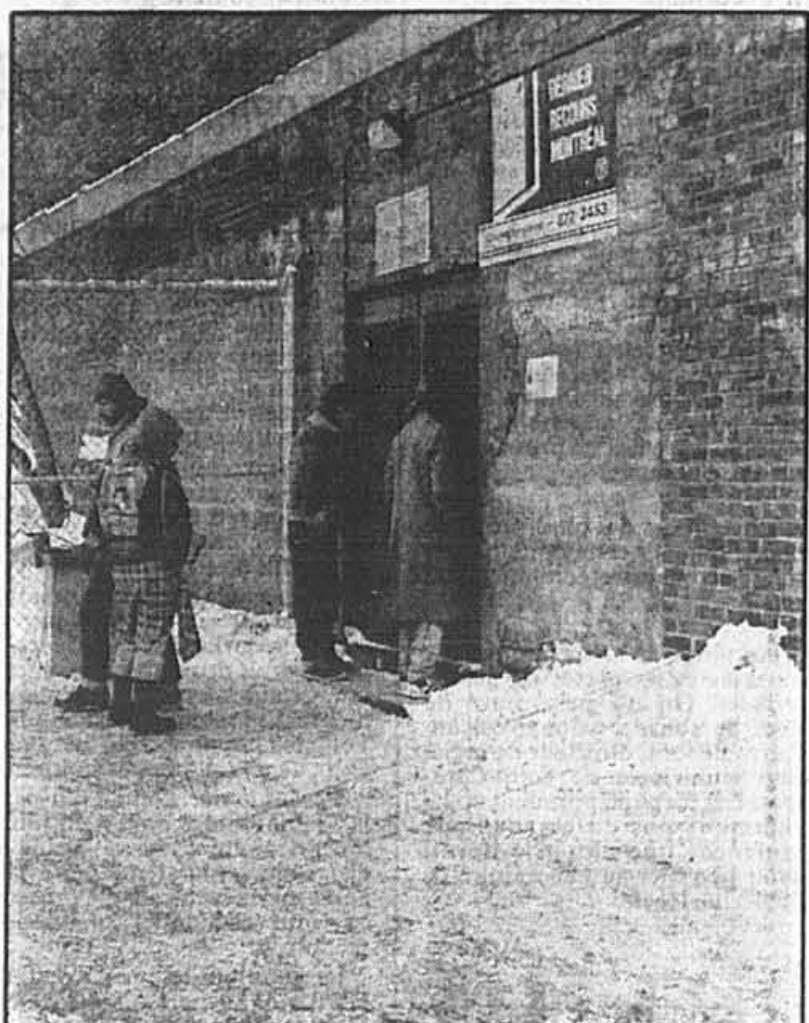


PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

La pensée qui les hante tous: «Non mais, y vont-tu l'ouvrir la maudite porte?»

Donnez suite à votre résolution du jour de l'an...
confiez-nous votre dernier paquet!

**CESSEZ DE FUMER
EN 5 JOURS...
à coup sûr!**

Il existe une façon éprouvée de cesser de fumer. Venez apprendre ce que nous pouvons vous enseigner à Cessons de fumer. C'est un programme en trois étapes et la première étape est gratuite. Le programme commence bientôt. Apportez vos cigarettes - et votre scepticisme - et nous vous aiderons à réaliser par vous-même un regain de contrôle sur votre propre vie!

Cessons de fumer

La méthode qui a fait ses preuves!

**ASSISTEZ À L'UNE DE CES
PRÉSENTATIONS GRATUITES.**

Choisissez l'endroit, la date et l'heure qui vous conviennent le mieux.

Tel que vu
à l'émission
**MONSIEUR
S.O.S.**

**GREENFIELD PARK
Hôpital
Charles LeMoine**

(121, boul. Taschereau)
Mardi le 17 ou mercredi le 18 janvier
à 16h30 ou à 19h30
à l'Auditorium

**LACHINE
Centre hospitalier
de Lachine**

(650, 161ème Avenue)
Mardi le 10 ou mercredi le 11 janvier
à 13h00 ou à 19h30
à la salle Polyvalente, 31ème étage

**LONGUEUIL
Centre hospitalier
Pierre Boucher**

(1333 est, rue Jacques Cartier)
Lundi le 9 ou mercredi le 11 janvier
à 16h30 ou à 19h30
à la salle L'Échange

**MONTRÉAL
DSC de l'Hôpital du
Sacré-Cœur**

(5400, boul. Gouin ouest)
Mardi le 10 ou mercredi le 11 janvier
à 16h30 ou à 19h30
à la salle J-4210

**MONTRÉAL
Hôpital
Saint-Michel**

(8040, 91ème Avenue)
Lundi le 9 ou mardi le 10 janvier
à 16h30 ou à 19h30
à la salle 'B', 61ème étage

**MONTRÉAL
Institut de réadaptation
de Montréal**

(6300, Darlington)
Mardi le 10 ou mercredi le 11 janvier
à 12h00 ou à 19h30
à l'Auditorium Gustave Gingras

**MONTRÉAL
Services aux étudiants
Université de Montréal**

(Centre communautaire,
2332 Édouard Montpetit)
Mardi le 17 ou mercredi le 18 janvier
à 16h30 ou à 19h30
au 61ème étage, local A-6300

**POINTE-CLAIRE
DSC de l'Hôpital
Général Lakeshore**

(175, ch. Stillview, #310)
Mardi le 10 ou mercredi le 11 janvier
à 13h00 ou à 19h30

**REPENTIGNY
Centre hospitalier
Le Gardeur**

(135, boul. Claude David)
Mardi le 17 ou mercredi le 18 janvier
à 16h30 ou à 19h30
à la salle La Gardeur (sous-sol)

**STE-ANNE DE BELLEVUE
Centre
Harpell**

(60, rue Saint-Pierre)
Mardi le 10 ou mercredi le 11 janvier
à 13h00 ou à 19h30

EMPLOYEURS:

Pour renseignements sur la disponibilité et les conditions des programmes en milieu de travail, contactez le 421-1301



Escompte Àge d'Or (60+)
Disponible

Présenté en
collaboration
avec:



Le Centre
national
de la santé

CE PROGRAMME EST AUSSI DISPONIBLE DANS LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS, EN MAURICIE ET EN BEAUCÉ. SURVEILLEZ VOS JOURNAUX LOCAUX.

**OFFREZ-VOUS
LE CADEAU
QUE VOUS N'AUREZ PAS
À ÉCHANGER.**

Du 5 au 21 janvier,
Arthur Quentin vous propose,
dans le secteur «Art de la table»,
des réductions de

20% à 50%

sur tous les articles,

et dans le secteur «Cuisine»,
des réductions de

20%

sur les casseroles PADERNO
et sur les casseroles en cuivre.

Des articles exclusifs, pratiques et beaux
qui vous accompagneront
très, très longtemps.

Arthur Quentin

3960, rue Saint-Denis
Montréal
843-7513

L'hygiène d'André, les odeurs des mendigots

BRUNO BISSON

Le confort et l'hygiène personnelle n'ont pas leur place à Dernier Recours Montréal. Pas de douche, pas de lit, deux petits lavabos dans la grande salle de toilettes où dorment nuit et jour quelques clochards, mais pas de savon. Les portes des toilettes sont coupées en deux pour permettre aux surveillants de vérifier si l'occupant ne s'y est pas enfermé pour se piquer ou renifler une ligne de cocaïne. Manque d'intimité, aussi, même pour «ça».

Les voyageurs qui prennent l'autobus ont probablement déjà remarqué la forte odeur qui se dégage des salles de toilettes du terminus Voyageur. Les clochards sont nombreux à y satisfaire leurs besoins naturels, faute de tout autre endroit disponible.

Pour les douches, ils doivent compter sur les refuges de nuit. À la Maison du Père, l'Abri des jeunes, l'Armée du Salut, notamment, elles sont obligatoires. Et comme la plupart des vieux clochards n'apprécient pas leurs règles, ils n'y mettent pas les pieds. Les résultats se sentent.

Mais ils ne sont pas les seuls et après deux nuits à Dernier Recours, sans douche, certains de mes vêtements sentaient si mauvais que je n'ai eu d'autre choix que des les jeter et de les remplacer par un slip, des bas et un T-shirt propre fournis par la Maison du Père, le 17 au soir.

De plus, c'est connu, leurs excès d'alcool ou de médicaments pris un peu n'importe comment provoquent des problèmes d'incontinence chronique à plusieurs, comme le vieux «roi des clochards» André qui dans un seul après-midi n'a pas réussi à se rendre aux toilettes assez vite en quatre occasions.

Dégoutant, tout ça, non? Un peu, mais réel. Et c'est un peu pourquoi les rumeurs concernant l'hygiène des lits de l'Armée du Salut est toujours la première à parvenir aux oreilles des nouveaux arrivants de la «communauté» par la seule mass-mé-



Vers 22h, la Mission Colombe apporte sandwichs, soupe et salades aux pensionnaires de Dernier Recours Montréal.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

dia utilisable dans ce monde démuné: le téléphone arabe.

«Va pas à l'Armée du Salut. Ils ne changent les draps que deux fois par semaine et t'attrapent des poux et des puces.»

Le téléphone arabe fonctionne, dans la communauté des clochards, avec une efficacité consternante. Dans la semaine du 12 au 18 décembre, les premiers repas de Noël étaient servis dans les différentes missions et refuges et tout le monde était mis au courant.

Le lundi 12, la Old Brewery Mission offrait un ragout irlandais. Le lendemain, à l'Armée du Salut, on servait un plat spécial de pâtes. Le mercredi, la Maison du Père donnait un buffet froid très apprécié de tous ceux qui en ont parlé par la suite. Et

le jeudi, suprême délice, une énorme assiette de dinde était offerte aux clochards à la Old Brewery.

Le téléphone arabe avait aussi répandu la nouvelle des 400 douzaines d'œufs livrés à la Maison du Père, la fin de semaine précédente. De telle sorte que le rituel se répétait chaque soir dès que quinze hommes prenaient place dans l'ascenseur et qu'un des responsables du refuge appuyait sur le bouton pour le sous-sol, la salle à manger.

C'est quoi au menu?, finissait par demander un des affamés.

Une omelette au jambon, répondait l'employé.

Encore des œufs, tabarn...

Il fallait écouler.

Quant à l'Accueil Bonneau, cette

semaine-là était celle du fromage cottage Québec à «2% m.g.» et des yogourts «meilleurs avant la date imprimée sur le plat», invariablement située quelque part derrière celle du jour.

Tout le monde, sans exception, s'en moquait car l'Accueil reçoit bien ses pensionnaires, elle aussi, et un certain midi, nous avions eu droit à du canard, sauce clémentine. Divin.

Cela changeait un peu des blocs de bolognaise ou de salami froid des jours précédents, servis avec une soupe riche et du pain et des inévitables haricots verts.

J'ai horreur des haricots verts.

Ils étaient délicieux.

- FIN -

Pierre Foglia



L'homme du parking

À cœur du Vieux-Longueuil, rue Saint-Charles, Le Relais Terrapin fut un poste-à-chevaux il y a un siècle et demi se présente comme un restaurant «historique». Et même si le menu n'a rien, lui, pour passer à l'histoire, l'endroit est très couru. En fait, Le Relais Terrapin est un des restaurants les plus populaires de la Rive-Sud. Une très bonne affaire qui pourrait en être une bien meilleure encore si...

J'ai bien envie de vous laisser chercher un peu. Si quoi, pensez-vous? Si on y servait une cuisine plus inventive? Plus élégante? Si y on accommodait plus subtilement le patrimoine au lieu de le servir décongelé comme les filets sole du menu?

Pas du tout. Je vois que vous êtes nuls en restauration. Les quatre conditions qui font le succès commercial d'un restaurant, historique ou non, sont:

- 1.- Sa grande capacité.
- 2.- Ses prix moyens.
- 3.- Un service et un décor tape-à-l'œil.
- 4.- Un grand, un grand... Allons, faites un effort, un grand quoi? Mais non, pas un grand chef, ça ne sert à rien un grand chef dans un restaurant et ça coûte la peau des lasses. UN GRAND PARKING, ignorants. Ce que vous pouvez être nuls en affaires, vous alors...

Donc, Le Relais Terrapin serait une bien meilleure affaire s'il avait un plus grand parking. Il a tout le reste. Le décor tape-à-l'œil, le prix modeste et une grande capacité. On peut y servir 325 clients en même temps, mais à quoi bon puisque son parking ne pouvait recevoir que 25 autos jusqu'à tout récemment. Au grand désespoir de son propriétaire, M. Nassir Kassam...

À midi dix mon parking était plein, se désolait-il... Que pensez-vous que faisait l'homme d'affaires qui n'a pas grand temps pour dîner? Dix fois le tour du bloc pour trouver une place dans une rue voisine? Non. Il allait dîner ailleurs. Et moi je perdais des clients...

M. Kassam n'est pas du genre à perdre des clients. Pakistanais élevé au Zaire où il a appris un excellent français, il est commerçant comme l'étaient son père et ses ancêtres, commerçant par atavisme, plus commerçant que ça tu meures. Pour M. Kassam, un client qui part ce n'est pas un client de moins; c'est une atteinte à sa religion, le commerce.

Pour ne plus perdre de clients, M. Kassam s'est donc mis en tête d'agrandir son parking. Et pour ce faire, il a démolé une petite maison qui lui appartenait à l'arrière de son restaurant, rue Saint-Thomas...

Hélas, la petite maison était historique.

Faux, se défend le restaurateur. C'était une baraque sans valeur, pas du tout classée historique et située dans une zone commerciale...

Ici on joue sur les mots. Sans être classée «historique», cette maison était répertoriée «patrimoniale» comme 150 autres du Vieux-Longueuil et protégée par un règlement municipal qui interdit qu'on les détruise à moins d'une autorisation très spéciale. Autorisation que M. Kassam a demandée, et qu'il a attendue, attendue... Jusqu'au jour où, tanné d'attendre, il s'est avisé que l'amende maximale qu'on pourrait lui infliger pour le non-respect de ce règlement était de seulement \$500. M. Kassam a dû se dire qu'un règlement contournable à si bon compte devait être un règlement auquel on ne tenait pas vraiment...

M. Kassam sentait aussi qu'il avait l'appui de la plupart des autres commerçants de la rue Saint-Charles, l'appui de la presse locale toujours prompte à défendre les intérêts des éléments les plus dynamiques de la communauté (qui sont aussi de bons annonceurs), l'appui enfin de ceux-là, innombrables, qu'on retrouve habituellement tonitruiant derrière la bannière du progrès et réclamant plus ou moins ouvertement «qu'on crisse à terre ces vieilles cabanes qui retardent le développement»...

Ce qu'a fait M. Kassam.

Les seuls finalement à ne pas être contents, dans cette histoire, ce sont les gens qui font le pied de grue devant Le Relais Terrapin depuis plus d'un mois. Les gens de l'Association des résidents du Vieux-Longueuil, qui distribuent des tracts et proclament leur indignation sur des pancartes. Les «historiques», comme les appelle M. Kassam un peu inquiet cependant...

C'est que pour peu nombreux que soient ces «historiques», ils sont remarquablement organisés et tenaces. Habiles à «médialiser» l'événement et forts de quelques gros canons dont M. Yves Beauchemin, l'auteur du Matou. Ils s'accrochent de toutes leurs griffes à ce providentiel règlement que, sans eux, la municipalité aurait peut-être la tentation «d'enterrer», parce qu'elle aussi, au fond, tout au fond, doit bien souhaiter le genre de progrès que j'évoquais tantôt... Tandis que là, c'est plus délicat. Avec les journaux et la télé en alerte et ces emmerdeurs qui brandissent la loi, il a fallu rabrouer publiquement ce pauvre M. Kassam. Lui dire: «Tss, tss, c'est pas beau de démolir des maisons du patrimoine». Il a fallu aussi lui refuser un changement de zonage qui lui aurait permis d'en démolir une deuxième pour élargir son parking à 100 places. Bref, il a fallu mettre une sourdine au progrès en marche sur la rue Saint-Charles...

Bien possible, finalement, que l'Association des résidents du Vieux-Longueuil gagne cette bataille-là. Mais bon, pis après?

Me semble que dans les villes ce combat-là est toute vanité. Me semble que cette guerre est depuis longtemps perdue...

Pas à cause des parkings. À cause du bonhomme dans l'auto dans le parking. Un bonhomme qui n'a pas plus d'une heure pour dîner. Qui n'a ni le temps, ni l'envie de marcher deux coins de rue... Le maître-d'hôtel l'accueille à la porte: «Bonjour, M. Labine, comment allez-vous aujourd'hui?» M. Labine va bien. La serveuse lui recommande la lasagne en spécial. M. Labine veut bien.

Dites-moi, mademoiselle, contre quoi protestent ces gens dehors?

Contre notre parking monsieur, ils disent qu'il est laid.

M. Labine mange sa lasagne en pensant que le monde est fou. M. Labine est gentil, honnête, moyen et un tantinet écologique depuis Saint-Basile. Mais il n'a rien contre les parkings. Pourquoi? Ils sont si pratiques quand il fait froid.

M. Labine est pour le progrès. Qu'il ne se représente pas autrement qu'en condos, centres commerciaux, parkings et restaurants historico-touristiques de fine cuisine continentale où il se fait parfois servir des cuisses de grenouilles à la provençale.

Miam miam, mon vieux.

Je suis baveux, je sais. Je ne suis pas un «historique», moi. Je suis un loser. Et c'est ma manière de perdre sans désespérer tout à fait.

Pour un temps limité

PROFITEZ PRÉSENTEMENT DE NOTRE LIQUIDATION DE JANVIER

BACK CARE ELITE

- 15 ans de garantie
- Mousses ou ferme 660 ressorts ensachés
- Rembourrage en mousse super ferme
- Panneau pique selon le design Pathe à la mousse de 1/2 po (12 cm) d'épaisseur
- Couleur damas importé
- Rembourrage en mousse de 1/2 po (12 cm) d'épaisseur
- Poignées de rotation renforcées d'acier
- Sommier rembourré assorti disponible

ENS. SIMPLE PSM 1320\$	ENS. GRAND PSM 1800\$
SPÉCIAL 549\$	SPÉCIAL 749\$
ENS. DOUBLE PSM 1560\$	ENS. TRÈS GRAND PSM 2280\$
SPÉCIAL 649\$	SPÉCIAL 949\$

MATELAS PIERRE

4968, Queen Mary
(à quelques coins de rue à l'est de Décarie) **345-9677**

- Livraison partout au Québec
- Possibilité de livraison le même jour
- Possibilité de livraison en nocturne
- Lors de la livraison nous installerons le matelas neuf et nous vous débarrasserons du vieux
- Grand choix de modèles

«POUR VOTRE SANTÉ»

SOLDE D'HIVER ROOTS

TOUS LES CHANDAILS 49.95\$

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI SEULEMENT

DÉPART TOUS LES VENDREDIS

***Spécial Janvier**

****1 semaine 499\$ + 50\$ de taxes**

****2 semaines 699\$ + 50\$ de taxes**

***départs les **6, 13 et 20 janvier**

****départ du 6 janvier. 1 semaine 459\$ + 50\$ de taxes — 2 semaines 599\$ + 50\$ de taxes**

pour CLUB EL ABRA sur la plage et en plein cœur de la campagne à

CUBA

où tout est compris

Le prix comprend tous les repas

À titre gracieux pour nos clients, vous pouvez jouir de toutes les activités disponibles au village, tel que: planche à voile, équitation, plongée avec équipement, volley-ball, bicyclette, moto, catamaran, piscine, ski nautique, jeux de table, pêche à la ligne, photosub, promenade en bateau, natation avec tuba, grand parc pour enfants, animation et soirées.

Pour de plus amples informations, consultez notre brochure disponible chez votre agent de voyages.

La seule du coin

cubatours

L'incendie d'Alliance Québec divise la Commission de sécurité publique

DANIELLE BONNEAU

■ Si le président de la Commission de sécurité publique de la CUM, Guy Descary, ne réalise pas l'existence de problèmes entre les policiers de la CUM et les minori-

tés, des difficultés vont surgir au sein même de la Commission, a déclaré à *La Presse*, hier, Cy McDonald, maire de Pierrefonds et également membre de cet organisme.

Déjà, hier, trois des sept mem-

bres de la Commission de sécurité publique ont exprimé, leur désaccord avec la position de M. Descary, qui s'était portée la veille à la défense de la police relativement à la façon dont elle a amorcé l'enquête sur l'incendie d'origine criminelle, qui a dévasté vendredi les locaux d'Alliance Québec.

«Compte tenu des circonstances, des mesures spéciales auraient dû être adoptées», ont déclaré en substance MM. Irving Adessky, maire de Hampstead, Cy McDonald, maire de Pierrefonds, et Marvin Rotrand, conseiller municipal de Montréal.

«Les procédures normales ont été suivies, mais il ne s'agit pas d'une situation normale, estime Marvin Rotrand. Le feu ne s'est pas déclaré dans un dépanneur. C'est un crime qui touche des milliers de personnes, qui attaque le droit d'expression des groupes

dans notre société, et il doit être traité en priorité. Les policiers auraient dû enquêter tout de suite.

«Je ne prend pas pour un côté ou l'autre, je voudrais que la même chose soit faite si un groupe de francophones était visé, continue-t-il. Je ne veux pas non plus blâmer les policiers qui ont suivi les directives. Mais je me demande si les directives ne pourraient pas être plus flexibles dans des cas aussi importants pour permettre aux agents de faire du temps supplémentaire.»

Selon le maire de Hampstead, Irving Adessky, ce n'est pas parce que des règles sont établies qu'on ne peut y déroger, si les circonstances sont atténuantes.

«C'est une question de bon sens, dit-il. Il ne faut pas agir comme des fonctionnaires. En enquêtant tout de suite, la police aurait démontré clairement qu'elle n'allait pas tolérer un acte pareil. Mais en voulant sauver quelques dollars, elle a lancé le mauvais message. Je ne suis pas d'accord, sur ce point, avec le maire Descary.»

Cy McDonald, maire de Pierrefonds, estime que les policiers auraient dû accorder une attention particulière à l'incendie allumé dans les locaux d'Alliance Québec puisque justement, ce n'était pas le premier incident du genre à survenir à Montréal, depuis la mi-décembre. Selon lui, les autorités policières devraient être sensibilisées au fait qu'un problème potentiel existe actuellement et devraient être préparées en conséquence. Sinon, déclare-t-il, on risque de se retrouver comme le soir de la Coupe Stanley, où la police n'avait rien prévu et avait été impuissante.

Il a également déclaré qu'il ne pensait pas que M. Descary, qui a été nommé président de la Commission de sécurité publique le 21 décembre et a déjà occupé ce poste antérieurement, était suffisamment sensible aux problèmes des minorités. Selon lui, M. Descary devra réaliser qu'il existe des problèmes entre la police et les minorités s'il veut éviter certains conflits à l'intérieur de la Commission.

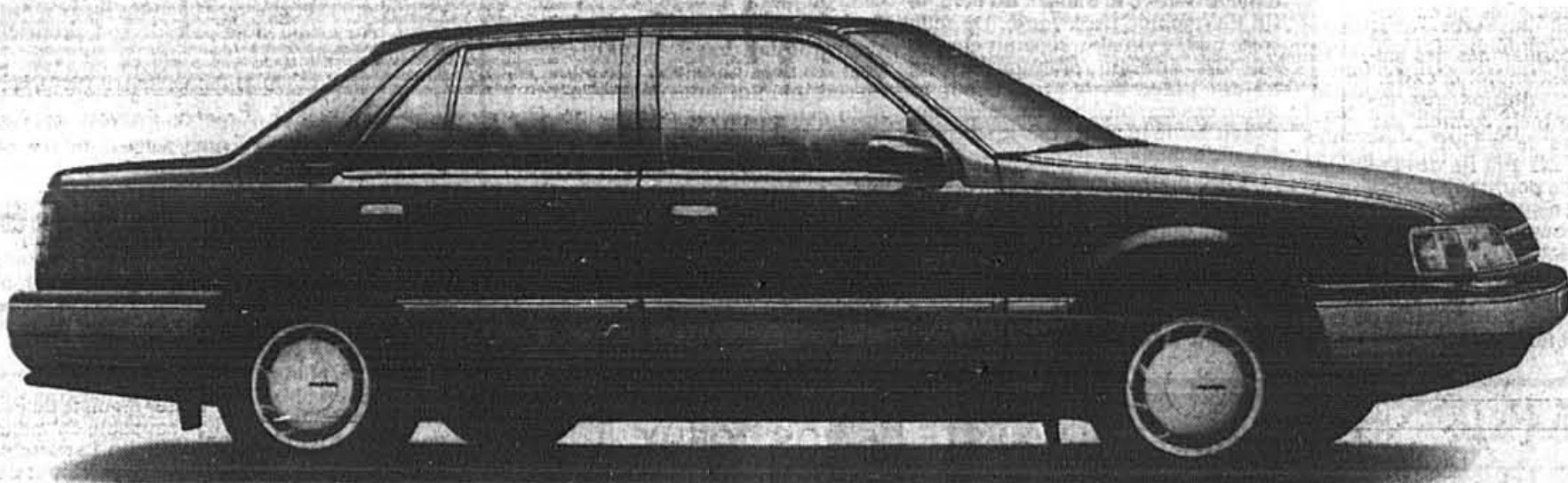
Konstantinos Georgoulis, conseiller municipal et membre de la Commission, préfère de son côté connaître tous les faits avant de se prononcer. Léa Cousineau, elle aussi conseillère municipale et membre de la Commission et Georges Faille, dont le poste au sein de la Commission est assigné par le gouvernement du Québec, n'ont pu être joints hier pour faire connaître leur opinion.

A-U-T-O-B-U-S: changements à l'horaire

■ A compter de lundi, l'horaire du centre de renseignements A-U-T-O-B-U-S de la STCUM sera légèrement modifié, pour mieux répondre aux besoins des usagers. Sur semaine, le service sera offert de 7 h à 22 h, tandis que les fins de semaine et les jours de fête, les préposés seront à leur poste de 8 h à 18 h.

Le Centre, qui a été créé en 1967, reçoit quotidiennement 5000 demandes d'information de la part de clients qui désirent savoir comment se rendre le plus rapidement possible à une destination située sur le territoire desservi par la STCUM. Comme 3000 de ces appels sont logés entre 9 h et midi et 17 h 30 et 20 h, la STCUM a également décidé d'augmenter le personnel pendant ces heures particulièrement occupées, pour réduire les délais d'attente. A l'heure actuelle, le temps d'attente est en moyenne de 75 secondes.

L'ORIENT-EXPRESS 1989



La toute nouvelle Sonata est plus qu'un simple moyen de transport. Elle est une voiture de classe qui vous accueille en tout confort.

De l'espace. 10 pieds cubes de plus à l'intérieur que la Camry ou l'Accord. De l'espace pour les jambes, pour les coudes, pour la tête!

De la puissance. La Sonata possède un plus gros moteur que la Camry, l'Accord et la Mazda 626. Un 4 cylindres de 2,4 litres avec arbre à cames en tête et injection multipoint qui a de la puissance à revendre!

Du confort. Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs; colonne de direction inclinable; direction servo-assistée; télécommande électrique du coffre et du volet de réservoir; télécommande des deux rétroviseurs extérieurs. Tous standard.

Enfin, son prix de 12 990\$ (des milliers de dollars de moins que la Camry, l'Accord ou la 626), vous permet de vous offrir tous les petits côtés appréciés des grands voyageurs.

Votre concessionnaire Hyundai vous souhaite la bienvenue à bord. En voiture!

HYUNDAI
Des voitures bien pensées.

Sonata

Contentez-vous...enfin!

*Prix de détail suggéré par le fabricant pour la Sonata GL. Taxes, immatriculation, transport et préparation en sus. Consultez le concessionnaire pour connaître les frais de transport et de préparation.

QUEST
Hyundai Pony Centreville
2077 ouest,
rue Ste-Catherine
Montréal 931-8243

Jaykal Hyundai
30, boul. Don Quichotte
Ville Ile Perrot 453-6363

Auto Visa Inc.
2500, boul. Hebert
Valleyfield 377-1985

Automobiles
Ulsan Ltée
2355, boul. Hymus
Dorval 683-5702

Safari Automobiles Inc.
300, rue Lafleur
LaSalle 364-3124

Decarie Hyundai
8500, rue Decarie
Ville Mont Royal 737-0037

SUD
Seray Auto Inc.
730, boul. Perigny
Chambly 658-4482

Automobiles Corée
Longueuil Ltée
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil 670-2080

Les Automobiles
Cloginor Inc.
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
348-6817

Le Carrefour de la
Voiture Importée Inc.
2499, boul. Casavant
St-Hyacinthe 774-6344

Moteurs Châteauguay
83, St-Jean-Baptiste
Châteauguay 692-9630

Principale Autos Ltée
1196, rue Principale
Granby 378-4666

NORD
Desmeules Hyundai
1237, boul.
des Laurentides
Ville de Laval 668-6393

Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul. des
Laurentides
St-Antoine 432-4252

Hyundai Mont-Laurier
187, boul. Paquette
Mont-Laurier 623-5018

Hyundai Ste-Agathe
1004 Route 117
Val David
322-6620

Chomede Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Chomede, Laval
682-6000

Auto Hyundai St-Eustache
356, boul. Sauvé
St-Eustache 491-1292

EST
Pointe-aux-Trembles Pony
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233

Hyundai Auto Joliette
1165, de Lanaudière
Joliette 759-7669

Hyundai Repentigny
845, rue Notre-Dame
Repentigny 582-3182

Pie IX Pony
9390, boul. Pie IX
Montréal 329-0909

Pony de Montréal
5187, avenue Papineau
Montréal 521-3201

Hyundai Rive Nord
1990, ch. Gascon
St-Louis-de-
Terrebonne 471-7669

Les Automobiles
Lise Grenier Inc.
1250, Rte. Marie-Victorin
Tracy 743-1244

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

À L'AFFICHE

CONQUÊTE D'UN MONDE EXOTIQUE

ÉPISODE 7: Au pays des crocos

À GAGNER!

10 voyages pour quatre personnes d'une semaine à TAMPA/BUSCH GARDENS

Pour participer: • Remplissez le coupon publié tous les jours jusqu'au 31 janvier 1989 en indiquant le nom des trois personnes qui formeront votre groupe et retournez-le à l'adresse indiquée. • Le prix comprend: avion, hébergement 6 nuits, automobile, accès illimité à BUSCH GARDENS et des chèques de voyage AMERICAN EXPRESS au montant de 150 \$ U.S. offerts à chacun des gagnants. • La valeur totale des prix est de 21600 \$. • Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible à LA PRESSE et CKAC 73. • Départ le 20 février 1989.

L'attribution des 10 voyages pour quatre personnes se fera comme suit: du lundi au vendredi à l'émission BONJOUR CHAMPION, entre 7 h 00 et 8 h 45, Louis-Paul Allard fera la pige d'un (1) nom par jour. Pour se qualifier, l'un des membres du groupe, inscrit sur le coupon, devra communiquer à la station dans les 30 minutes suivant la mention en ondes. Parmi les coupons choisis au sort au cours de la semaine, deux voyages pour quatre personnes seront remis les vendredis 6, 13, 20, 27 janvier et 3 février 1989.

BUSCH GARDENS
THE DARK CONTINENT
TAMPA BAY, FLORIDA

EXPÉDITION BONJOUR CHAMPION
C.P. 6402, Succursale A, Montréal (Québec) H3C 4M4

Chèques de voyage

CKAC 73
LA SUPER STATION DE MONTRÉAL

Les propos du président d'Alliance Québec suscitent des réactions

YVES BOISVERT

Les propos tenus mardi par le président d'Alliance Québec n'ont pas semé l'indifférence.

Reagissant à ces déclarations, le chef de l'Opposition péquiste à l'Assemblée nationale, M. Guy Chevrette, a déploré les paroles de Royal Orr, qui avait dénoncé les leaders d'opinion francophones complices, selon lui, par leur silence de la violence faite aux anglophones.

«Voulez-vous d'une société où, alors que l'élite intellectuelle se tait, un nombre inquiétant de gens prennent pour modèle des gens comme Paul Rose et Hans Marotte? Voulez-vous d'une société où ceux qui osent exprimer leur désaccord sont victimes d'incendies criminels?», avait demandé M. Orr à ses «concitoyens de langue française».

Selon M. Chevrette, ces propos «alimentent la tension linguistique en rendant les hommes politiques et les médias responsables de l'incendie de ses locaux».

«Ce sont des gestes isolés», a continué M. Chevrette, qui a accusé M. Orr de publiciser les gestes de marginaux. «Que fait-il avec ceux qui ne respectent pas la loi 101? Les dénoncent-il?»

La présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec a dénoncé le recours à la violence dans ce débat passionné, mais a elle aussi jugé qu'il s'agissait de «gestes isolés».

«Il ne faudrait pas culpabiliser les francophones, qui ont

toujours fait preuve de tolérance et d'ouverture», a dit Mme Pagé.

Pour sa part, M. Ghislain Dufour, président du Conseil du patronat, a dénoncé «vivement» le geste posé contre les locaux d'Alliance Québec et «demande à tous les groupes qui croient encore en la démocratie pleine et entière au Québec» de faire de même.

M. Dufour, qui n'avait pas caché sa satisfaction à la suite du jugement de la Cour suprême, a vanté la modération et la pondération d'Alliance Québec, qui a toujours utilisé les moyens démocratiques pour faire valoir son point de vue.

Rose et Marotte

Quant à Paul Rose et Hans Marotte, ils n'ont pas non plus prisé les propos de M. Orr.

Paul Rose a parlé de «provocation»: «Sans vouloir faire de jeux de mots déplacés, je crois qu'Alliance Québec met de l'huile sur le feu. Ils ne nous avaient pas habitués, il faut bien le dire, à ce genre de discours.»

Ce n'est toutefois qu'en termes ambigus que Marotte et Rose ont condamnés les auteurs de l'incendie. L'ex-felquiste a fait allusion aux incendies criminels commis par des membres de la GRC et attribués au FLQ à la fin des années soixante pour souligner le fait que rien, jusqu'à maintenant, ne prouve que le coupable soit un activiste francophone. Ils ont eux aussi déploré l'attitude du premier ministre, qui serait selon eux responsable de la détérioration du climat social.



Hans Marotte, Pierre Dubuc, Colette Provost et Paul Rose lors d'une conférence de presse de l'Aut'journal. PHOTO MICHEL CRAVEL, La Presse

Paul Rose et Hans Marotte volent la vedette à l'Aut'journal

YVES BOISVERT

Paul Rose et Hans Marotte ont volé la vedette au rédacteur en chef de l'Aut'journal, M. Pierre Dubuc, hier, lors de la conférence de presse qu'il donnait pour annoncer le «plan d'action» de ce périodique «engagé» pour la nouvelle année.

M. Dubuc tentait de faire la promotion de ce mensuel indépendantiste et «progressiste» qui entend faire augmenter son tirage (20 000 exemplaires) à la faveur de la reprise du débat linguistique.

Ce sont toutefois Rose et Marotte, deux collaborateurs du périodique, que les journalistes étaient venus entendre.

Les deux hommes avaient été pris à partie la veille par le président d'Alliance Québec, M. Royal Orr. Ce dernier avait déploré le fait que, selon lui, un nombre «inquiétant» de Québécois prennent pour modèle Marotte et Rose. M. Orr faisait allusion au

passé felquiste de Paul Rose, trouvé coupable du meurtre du ministre Pierre Laporte et aux accusations de méfait et de complot qui pèsent en ce moment contre Hans Marotte, concernant le barbouillage de vitrines de commerces anglophones.

L'ex-felquiste Paul Rose était présent à titre de représentant du «Mouvement progressiste», un regroupement nationaliste syndical qui vise l'édification d'un nouveau «projet de société», ou plutôt qui visera, quand il sera officiellement fondé, quelque part cet hiver...

Le jeune militant d'Action Québec français, lui, a vanté les mérites du périodique qui permettrait de «canaliser l'énergie des jeunes», qui voudraient s'impliquer socialement mais qui ne savent pas vers où se tourner.

«Paul Rose a payé sa dette à la société et je suis innocent jusqu'à preuve du contraire», a déclaré M. Marotte, qui a dit ne pas encourager la violence.

La police écarte les motifs politiques pour expliquer l'incendie de deux commerces à Verdun

GILLES ST-JEAN

L'incendie qui a ravagé lundi soir des logements et des commerces de Verdun, dont un magasin de tapis qui avait été l'objet de plusieurs actes de vandalisme reliés à la Loi 101, n'aurait aucun lien avec le mouvement de contestation du jugement de la Cour suprême sur cette loi, ont indiqué hier des sources policières.

Les enquêteurs de la section des incendies criminels qui ont inspecté les lieux hier ont conclu que le foyer de l'incendie, qui a détruit le magasin de tapis et une mercerie et jeté une quarantaine de personnes à la rue, se trouvait dans la mercerie.

Selon les pompiers appelés sur les lieux du sinistre, c'est de ce magasin que les flammes se sont propagées au reste de l'édifice de trois étages situé au coin des rues de l'Église et Verdun.

On a fait état de menaces et de «conseils» d'afficher uniquement en français aux propriétaires des deux commerces, «Tapis Champagne Carpet» et «Alborz Clotthing». Les vitrines des deux magasins avaient été fracassées en décembre; celles du magasin de tapis avaient été maculées de graffiti dès qu'elles avaient été remplacées.

Les enquêteurs, les sergents-détectives Michel Allard et Jean Cousineau, orienteront leur enquête vers un motif autre que politique.

D'autre part, la police de la

CUM et la Sûreté du Québec enquêtent sur l'origine d'un tract haineux dont les journaux ont commencé à faire état dans les temps des fêtes.

La feuille, distribuée dans le centre-ville, comporte un appel à l'assassinat de diverses personnalités politiques dont le premier ministre Robert Bourassa, ainsi que de commerçants qui se sont érigés en symboles de la contestation de la Loi 101. Le document demande aussi la destruction d'organismes considérés entraves «à la Francophonie».

Un porte-parole du SPCUM, l'agent Pierre Poisson, a expliqué qu'un exemplaire du document faisait l'objet d'analyses mais que pour l'instant, la police ne voulait pas tirer de conclusions en quel sens que ce soit quant à ses auteurs possibles.

À la SQ, l'agent Robert Poeti, du service des affaires publiques, a noté que la Sûreté faisait une enquête appropriée pour tout appel ou signe de menace quelconque. Il n'a pas voulu préciser ce que signifiait dans le contexte le mot «approprié».

Les enquêteurs du district 25 s'occupent de ces affaires, alors que le dossier du feu qui a ravagé les bureaux de l'organisme anglophone, vendredi dernier, avait été confié à la section des incendies criminels.

Plusieurs commerces du centre-ville ont été l'objet de méfaits, notamment l'apposition de collants dans des vitrines, à la suite du jugement de la Cour suprême.

L'urgence du Royal Vic fonctionnera au ralenti

À compter de lundi, et ce pour huit semaines, le service d'urgence de l'hôpital Royal Victoria fonctionnera au ralenti, à cause des réparations qui y seront faites. Les autorités de l'hôpital prient donc les Montréalais de contacter leur médecin ou de se rendre, autant que possible, au service d'urgence des autres hôpitaux de la région.

DÈS LE 5 JANVIER
COMBLEZ LE RESTE DE VOS VOEUX

Vente
RABAIS DE **50%** ET PLUS
sur toute notre collection
automne-hiver

Également, en solde:
CHAUSSURES
pour votre pied

Pour aller sous des cieux plus
radieux, ne manquez pas de voir
notre nouvelle collection de
vêtements de croisière.

De toute beauté!

Mijb

645, boul. Samson, Sainte-Dorothée
Laval / 689-1516

Tous les jours, de 10 h à 17 h
Excepté le jeudi jusqu'à 21 h / Vendredi jusqu'à 18 h

RÉALISEZ UN VŒU DE NOËL.

Que diriez-vous d'un séjour en plein centre-ville durant la saison des fêtes? Pour seulement **\$5900\$** par chambre, par nuit. Le Delta Chelsea Inn vous offre la possibilité de réaliser ce souhait. Notre hôtel est situé à quelques pas du Eaton Centre, du Collège Park et de beaucoup d'autres magasins élégants. Après une longue et fatigante journée de magasinage, venez vous relaxer dans notre sauna, faire quelques plongeurs dans notre piscine, déguster un mets succulent dans un de nos deux restaurants renommés ou simplement vous reposer dans votre chambre confortable et laissez notre service aux chambres vous prouver que tous vos désirs sont pour nous des ordres.

*Veuillez réserver votre séjour. Le nombre de chambres disponibles à ce tarif est limité.
Réservez à l'avance s'il y a lieu. **Taxes provinciales sur les chambres d'hôtel non comprises. Non valable pour les groupes. Réservez: chambre simple ou double.

**The Delta
Chelsea Inn**
Vous apprécierez la différence Delta.

Appelez Delta au 800-268-1133. À Toronto 927-1133.

Le Delta St-Sauveur dans les Laurentides—Maintenant ouvert.

**LA CHAÎNE
MONDIALE**



Enfin, la haute-fidélité britannique, la technologie japonaise et la précision danoise réunies chez-vous, grâce à Kébecson. La chaîne mondiale, un voyage dans l'univers de Kébecson.

1500\$

*Ce prix comprend:
• Installation à domicile
• Récepteur Nakamichi TA-1
• Enceintes KEF C-25
et au choix,
• Table tournante Bang & Olufsen RX-2 ou
Platine laser DENON DCC-810



Bang & Olufsen

Kébecson

l'audio-conseil
6555, rue Saint-Denis
Montréal
(514) 270-7900

Fraudeur impénitent condamné à quatre ans de prison

GERMAIN TARDIF

■ Un homme âgé de 35 ans, qui n'en est pas à ses premières armes dans le domaine de la fraude, a été condamné, hier, à quatre ans de prison pour s'être relancé dans le même genre d'activité, sitôt libéré de condamnations précédentes.

Avant de rendre sa sentence, le juge François Tremblay, de la Cour supérieure, a qualifié Gilles Dégarié, de «professionnel du crime», étant donné sa feuille de route «longue comme le bras», et a constaté que son cas était malheureux parce qu'il avait assez d'intelligence pour faire autre chose que de passer sa vie derrière les barreaux d'une cellule.

Lors de ce procès, qui se déroulait devant jury, comme les précédents d'ailleurs, le prévenu s'était défendu seul, sans l'aide d'un avocat.

La peine de quatre ans va concurremment pour chacune de la quinzaine d'accusations

dont il a été trouvé coupable, mais elles sont consécutives aux peines qu'il purge déjà pour d'autres délits.

Son système consistait à fabriquer de faux chèques à l'aide d'un «pay-master» et de les faire encaisser par des complices, le tout pour des montants dont le total approche les \$10000.

Durant le procès, Dégarié avait présenté une défense de contrainte. Il alléguait qu'en même temps qu'il purgeait des peines (depuis 1977) pour divers cas de fraudes, de vol ou de possession d'un couteau à cran d'arrêt, il était devenu un agent double au service de la Sûreté du Québec et c'est la police qui l'y avait forcé pour subvenir à ses besoins quotidiens. Ce rôle, selon lui, lui avait fait des ennemis partout.

Mais ce n'est pas fini pour Dégarié. Il doit revenir, le 26 janvier, pour répondre à des accusations de menaces de mort et de destruction de biens.

Deux policiers arrêtés puis... relâchés

L'un est accusé d'homicide involontaire; l'autre de voies de fait graves

Presse Canadienne
TORONTO

■ La mère d'un jeune Noir abattu par la police affirme qu'elle ne comprend pas pourquoi on n'a pas porté d'accusations de meurtre contre les deux policiers inculpés hier, en rapport avec la mort de son fils.

«Comment puis-je vivre après cela si personne ne me l'explique?» a demandé Mme Evelyn Lennon-Lyon, après que les officiers de police aient été accusés, l'un d'homicide involontaire, l'autre, de voies de fait graves.

«On me laisse dans le noir. Je veux savoir ce qui s'est passé», a exigé Mme Lennon-Lyon, au cours d'une conférence de presse qui s'est déroulée au bureau de son avocat.

Michael Wade Lawson, âgé de 17 ans, de Mississauga, en banlieue de Toronto, a été tué le 8 décembre dernier par la police, qui donnait la chasse à une voiture volée.

Sa famille et les groupes de défense des droits soutiennent que les policiers ont agi par racisme. La police affirme au contraire que les deux policiers blancs ont tiré en état de légitime défense. Des photographies de l'automobile montrent que la vitre de la lunette arrière a été fracassée par un projectile.

Les agents Anthony Melaragni et Darren Brent Longpre, qui ont été envoyés en congé sans solde par leur employeur, la police régionale de Peel, ont été arrêtés puis relâchés sur promesse de comparaître en cour provinciale à Brampton, le 31 janvier.



Les agents Darren Longpre et Anthony Melaragni, photographiés à leur sortie de la cour provinciale de Brampton, en Ontario.

PHOTOLASER PC

Accusé d'homicide involontaire, l'agent Melaragni est passible d'une peine de prison à vie s'il est trouvé coupable. Son collègue Longpre pourrait faire face à une peine allant jusqu'à 14 ans de prison.

Mais les accusations d'homicide involontaire entraînent souvent des sentences suspendues, a indiqué l'avocat Clayton Ruby, qui affirme que ses clients, la famille Lawson, ont été traités comme des chiens. «On ne nous a rien dit, absolument rien.»

Une accusation d'homicide involontaire signifie que la Couronne traite le décès comme un acci-

dent, a ajouté Me Ruby. Ce qui veut dire, a-t-il précisé, qu'un jury ne pourra même pas se poser la question: «Est-ce que ces hommes avaient l'intention de causer la mort ou des dommages corporels?»

Dudley Laws, du Comité d'action pour la défense des Noirs, a déclaré en entrevue que les accusations portées contre les deux policiers étaient inacceptables. «On aurait dû porter des accusations de meurtre», a-t-il dit.

La communauté noire de la région a durement critiqué la police pour la mort du jeune Lawson et celle de Lester Donaldson, un

Noir âgé de 44 ans, à Toronto. Aucune accusation n'a été portée dans le cas de Donaldson.

Le jeune Lawson est le deuxième adolescent noir tué par la police canadienne en un peu plus d'un an. Anthony Griffin, âgé de 19 ans, de Montréal, a été abattu en novembre 1987 après avoir été arrêté pour n'avoir pas payé son taxi. L'agent Allan Gossett a été acquitté d'accusations d'homicide involontaire, après avoir dit que son arme avait été actionnée par accident.

M. Gossett a, depuis, été congédié par la haute direction du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

Janvier cahiers thématiques

La Presse

☐ AUTOMOBILE

le samedi 7 janvier 1989

Coincitant avec la tenue du

Salon de l'Auto de Montréal

☐ Perspective de l'Économie en 89

le samedi 21 janvier 1989

Ce que nous réserve l'économie en 89

☐ Salon de l'Épargne et Placements

le samedi 21 janvier 1989

Coincitant avec la tenue du



☐ La Mariée

le samedi 28 janvier 1989

Un guide pratique pour celles et ceux qui ont l'intention de se marier.

Renseignements publicitaires:

(514) 285-6909

Collège de Bois-de-Boulogne

L'éducation des adultes

GESTION DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Cours offerts à la session Hiver 1989

- Introduction à l'informatique de gestion
- Comptabilité I
- Aspects pratiques et légaux du crédit
- Crédit à la consommation
- Le crédit commercial
- Mathématiques commerciales
- L'art de la rédaction technique
- Comptabilité II
- Prêts hypothécaires résidentiels
- Promotion et développement du prêt

Soirée d'information et d'inscription:

le lundi 9 janvier, 19 h au R-135

Pavillon Ignace-Bourget,

10500, avenue de Bois-de-Boulogne

Renseignements: 332-3000, poste 313

Date limite d'inscription: le 16 janvier 1989

Veuillez apporter des copies de relevé de notes et certificat de naissance.

10555, avenue de Bois-de-Boulogne, Montréal, Québec H4N 1L4 332-3000

Collège de Bois-de-Boulogne

L'éducation des adultes

AUX CHEFS DE GROUPE, RESPONSABLES D'ÉQUIPE, SUPERVISEURS, CADRES DE PREMIER NIVEAU

LE COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE OFFRE UN PROGRAMME INTÉGRÉ DE FORMATION EN

SUPERVISION

LA GESTION D'UNE ÉQUIPE D'EMPLOYÉS-ES
COURS OFFERTS

- Supervision efficace
- Gestion intégrée
- Gestion du travail et productivité
- Communication
- Leadership
- Relations humaines
- Administration du personnel et relations de travail
- Gestion personnelle
- Gestion du temps et du stress
- Informatique outil de gestion
- Évaluation de potentiel (60\$)
- Évaluation de l'intégration des apprentissages (60\$)

Coûts: 45 \$ pour chaque cours de 30 heures.

Pour informations et inscription, présentez-vous sans rendez-vous au Pavillon Ignace-Bourget, 10500, avenue de Bois-de-Boulogne, le mardi 17 janvier 1989 à 19 h au local R-135 ou téléphonez au 332-3000, poste 313.

10555, avenue de Bois-de-Boulogne Montréal, Québec H4N 1L4 332-3000

C'EST AU QUÉBEC QUE ÇA SE GAGNE!

1400000

APPROX.

CETTE SEMAINE

S.E.L.E.C.T.

MC



1^{er}

**Ouvert samedi
9 h 30 à 17 h**

SOLDE 7 889 \$

Dès maintenant et jusqu'au 6 janv. Wardair offre des tarifs

INCROYABLES

vers les villes les plus importantes du Canada! Eh oui, nous vous offrons les tarifs les plus bas au Canada! Alors, relaxez et profitez du service

INCOMPARABLE

que vous offre Wardair, et n'oubliez pas — même si Wardair est toujours votre meilleur rapport qualité-prix, vous pouvez réaliser de super économies en réservant dès

IMMÉDIATEMENT!

Pour les vols entre le 9 janv. et le 28 fév. 1989

WINNIPEG.....	129\$
EDMONTON.....	209\$
CALGARY.....	209\$
VANCOUVER.....	269\$
VICTORIA*	359\$

Réservez maintenant!
Profitez d'un rapport qualité-prix
incroyable et incomparable.

Wardair Canada

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU APPELEZ WARDAIR AU 288-9231.
 LA PROVINCE DE QUÉBEC ET OTTAWA, COMPOSEZ SANS FRAIS LE 1-800-361-8860

NOUVELLES RÉSERVATIONS SEULEMENT. LES PRIX SONT PAR PERSONNE, ALLER-RETOUR AU DÉPART DE MONTRÉAL. LES PLACES SONT LIMITÉES ET PEUVENT ÊTRE VENDUES AU COMPLET À CES BAS PRIX. LES PRIX S'APPLIQUENT AUX VOYAGES EN SEMAINE (MAR.-JEU.). SÉJOUR MINIMUM, UN SAMEDI SOIR. DES CONDITIONS DE RÉSERVATIONS, ANNULATIONS ET AUTRES S'APPLIQUENT.

*LES VOLS SONT VIA VANCOUVER AVEC CORRESPONDANCE DE VICTORIA SUR BURRARD AIR.

Le bridge

Pourquoi suivre des cours de bridge?



ANDRÉ TRUELLE

La session d'automne reste la période de l'année la plus active pour les cours de bridge. Cette session s'étend de la mi-septembre à la mi-décembre. Il n'en est pas moins vrai que de nombreux cours seront dispensés en janvier. On trouvera, à la fin de cet article, les noms des clubs ou des professeurs qui m'ont fait parvenir leurs messages à ce sujet.

Pourquoi apprend-on à jouer au bridge? La question a été posée à quelques personnes inscrites à la dernière session du Centre culturel de Cartierville. Voici quelques-unes des réponses obtenues. Tout d'abord ce qu'en pensent les personnes dont l'âge varie entre 30 et 50 ans.

Socialiser

«J'aime jouer aux cartes, explique une jeune femme. Le bridge est un jeu qui fait appel à la mémoire et à la concentration. Qui favorise certaines initiatives du déclarant. Le bridge constitue aussi pour moi une occasion, parmi d'autres, de socialiser. Ce jeu me plaît beaucoup.»

«L'apprends le bridge parce que mon épouse l'apprend, avoue un homme dans la quarantaine. Mais je prépare du même coup mes loisirs de mes 50 ans et plus.»

Une autre dame: «Le bridge constitue une excellente activité pour le couple.»

«J'adore les jeux de cartes. On m'a dit que le bridge c'était LE jeu par excellence, alors, comment résister?» déclare un jeune d'à peine 30 ans.

Chez les plus âgés, les réactions sont à peu près les mêmes.

«C'est un loisir intelligent et captivant», écrit une dame dans la cinquantaine. Une autre explique plus longuement: «Avant de prendre ma retraite, je veux organiser mes loisirs. Je fais des expériences dans le but de trouver ceux qui répondent le plus à mes intérêts. Pour moi le bridge représente un nouveau défi. L'aspect du jeu d'équipe, de la communication entre deux partenaires, me séduit beaucoup.»

«Je veux rattraper mes amis et amies qui ont pris des cours, qui me réclament souvent comme quatrième, puis ne cessent de me harceler ou de se moquer de moi quand j'ai accepté, soutient une autre. J'ai beaucoup de peine avec les enchères et surtout avec le jeu de la carte. C'est pourquoi je suis des cours.»

«Ma mère jouait au bridge tous les jours et jusqu'à un âge très avancé. Elle gardait ainsi l'esprit alerte. J'ai toujours entendu dire beaucoup de bien du bridge. Je me suis donc inscrite à des cours pour perfectionner mon jeu.»

Un sexagénaire déclare: «Je veux prendre confiance en moi et ne pas craindre de jouer avec n'importe quel partenaire. Je prends des cours pour me préparer, certes, à une retraite active, mais aussi pour devenir un bon joueur.»

L'école GAF

L'école GAF, dirigée par Gérard Falardeau, a organisé une séance de duplicata qui a réuni une vingtaine de tables, à l'occasion de la fin de la dernière session de ses cours.

Les résultats suivants ont été enregistrés. Chez les débutants, victoire de Louise et Jacques Desrosiers; chez les intermédiaires: Josée et Robert Filiatrault l'ont emporté. Chez les joueurs avancés, Madeleine Vernier et François Gagnon ont pris le premier rang. Enfin, chez les invités, succès de Jacques Delorme et de Lorenzo Ouellet.

«L'école GAF a créé un trophée annuel remis à la personne la plus aimable à la table de bridge, rapporte M. Falardeau. Pour 1988, cet honneur est allé à Madeleine Vernier.»

Les séances hebdomadaires de l'école GAF sont ouvertes à tous les débutants et à tous ceux qui veulent s'initier au duplicata. Ces séances se tiennent au 815, est, rue Villieray, à 19 h 15. Le jeu est précédé d'un cours d'une demi-heure.

La session d'hiver de l'école débute la semaine prochaine et elle s'adresse aux joueurs de tous les niveaux. Renseignements: Jeanne Pelletier ou Gérard Falardeau au 322-4193 ou Thérèse Lalongé au 274-3543.

L'école Bridge-atout

Les séances dirigées de duplicata pour débutants et novices de l'école Bridge-atout, au cen-

tre Culturel de Cartierville, reprendront le mercredi 11 janvier à 13 h et le vendredi 13 janvier à 19 h 30.

On ne donne pas de points de maître à ces séances. Toutefois, les participants peuvent faire appel au directeur pour être conseillés lors du déroulement des enchères ou lors de l'entame. C'est une préparation tranquille aux duplicatas.

Les inscriptions aux cours pour débutants et joueurs intermédiaires seront acceptées au centre les 9, 10 et 11 janvier entre 13 h et 20 h. Ces cours sont donnés par Gaétan Thibault et comprennent quatre étapes pour les débutants et novices.

Le centre est situé à l'angle de la rue Lavigne et du boulevard Gouin. Renseignements: Gaétan Thibault (437-6431) ou au centre: (872-6248). À partir du 9 janvier à ce dernier numéro.

Autres cours

Le cercle de bridge de Notre-Dame de la Merci met à l'affiche des cours de deuxième niveau (Carreau) selon le programme officiel de l'ACBL, à compter du mercredi 18 janvier, à 19 h. Pour renseignements: Jean-Marc Paradis, au 332-0957.

Le club de bridge de Saint-Léonard offre des cours aux novices à partir du mardi 17 janvier, à 19 h 30, au Pavillon du parc Pie XII (toit rouge), situé au 5200 boulevard Lavoisier, entre Viau et Lacordaire. Il y aura, au même endroit et à la même heure, le mardi 10 janvier, une soirée d'information et d'initiation. Renseignements: Victor Trottier, au 321-3283.

En bref

Le nouveau club de bridge L'Âge d'or Sainte-Rose ouvrira ses portes le vendredi soir 6 janvier, au 725 Montrougeau (sortie 14 de l'autoroute des Laurentides, puis par le boulevard Dagenais ouest jusqu'à la montée Montrougeau). Il s'agit d'un club pour non-fumeurs. Les séances débuteront à 19 h 30, dirigées par Ferrier Savard.

Le club Saint-Pie-X reprend ses activités ce soir, à 19 h 45. Renseignements: Lucette Gagné (681-7039 ou Jean-J. Villeneuve (631-3870).

Le cercle de bridge de la Visitation, qui célèbre cette année son 20^e anniversaire d'existence, reprend ses activités mardi prochain, le 10 janvier.

Prompt rétablissement à l'octagenaire Paul Godin, qui se remet d'une intervention chirurgicale et qui est impatient de retrouver ses partenaires et amis à la table de bridge.

Rappelons que le championnat d'hiver de la Ligue de bridge de Montréal prendra l'affiche entre les 12 et 15 janvier à l'hôtel Châteaubriand.

La main dangereuse

L'orientation d'une impasse relève souvent du danger de la contre-attaque. Tel est l'enseignement de la main qui suit.

Donneur: Sud

Vulnérabilité: aucune

Nord

♦ A 9 6

♥ A V 10 7 6

♦ 7 6

♦ A 9 4

Ouest

♦ D 8 7 2

♥ 4 2

♦ D 10 9 5 3

♦ 10 7

Est

♦ 3

♥ R 9 8 5

♦ V 8 4 2

♦ R D 5 3

Sud

♦ R V 10 5 4

♥ D 3

♦ A R

♦ V 8 6 2

Les enchères:

Sud Ouest Nord Est

1 Pi passe 2 Co passe

2 Pi passe 4 Pi passe

Entame: 10 de Tr.

Le déclarant peut tenter l'impasse à Pi dans les deux sens. Après l'attaque de ce qui semble un doubleton à Tr, si le déclarant gagne de l'As au mort et tente l'impasse de la Dame de Pi vers sa main, Ouest va gagner de la Dame, revenant Tr. Sud perdra deux Tr. Comme le Roi de Co est mal placé, le contrat sera battu.

Sud doit donc éviter de prendre de l'As de Tr. Est va gagner, mais ne pourra revenir de la couleur pour protéger son Roi. Retour K pris par le déclarant qui joue le Valet de Pi. Si Ouest ne couvre pas, il laisse filer. Il importe peu qu'Est reprenne le main. Dans le cas présent, l'impasse fonctionne et le déclarant a le temps d'aller chercher tous les atouts adverses puis d'établir ses Co. Il ne concède que la Dame de Tr et le Roi de Co.

La CEQ se préoccupe d'abord des négociations du secteur public

YVES BOISVERT

Les négociations du secteur public et la restauration de la Loi 101 accapareront principalement les énergies de la Centrale de l'enseignement du Québec, cette année.

Comme dans le passé, la CEQ entend faire entendre sa voix dans la plupart des grands débats publics, a déclaré hier la présidente Lorraine Pagé. Le discours de la centrale, a dit la présidente, sera axé autour du thème de la «prise pour les droits collectifs».

Les droits collectifs? Selon Mme Pagé, le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le grand débat sur le libre-échange et celui sur la loi 101 ont permis de mesurer le grand attachement de la population québécoise aux valeurs collectives.

Évidemment, c'est la négociation de conventions collectives pour les 130 000 membres de la CEQ qui préoccupe le plus Mme Pagé. Le visage de la CEQ a changé quelque peu depuis la dernière négociation, puisque ses membres ne se retrouvent plus exclusivement dans le secteur de l'éducation. Plusieurs milliers d'employés dans le secteur de la santé sont maintenant affiliés à la Centrale de l'enseignement du Québec. Pour rendre compte de cette nouvelle réalité, la centrale se rouvrira d'ailleurs un nouveau nom cette année et se rebaptisera l'an prochain.

Cri d'alarme du Comité de la protection de la jeunesse

«Il ne faut pas tolérer l'intorrible».

Voilà ce qu'affirme le Comité de la protection de la jeunesse dans son rapport annuel. Il déplore les longues listes d'attente qui empêchent des enfants victimes d'abus de toutes sortes de recevoir les services adéquats. Il se plaint aussi de l'engorgement des ressources d'hébergement. À la fin de mars 88, il y avait encore plus de 3700 dossiers qui attendaient sur les bureaux des services sociaux du Québec. «Encore un peu et le triste record de 1986 sera égalé», prévient le président, Vaughan Dowie.

Le Comité de la protection de la jeunesse, qui doit veiller à assurer le respect des droits des enfants, rappelle que depuis trois ans les listes d'attente sont le cauchemar des directeurs de la protection de la jeunesse. On a observé en région qu'une fois sur deux, les directeurs prenaient plus de 60 jours avant de pouvoir faire une première évaluation de la situation d'un enfant après qu'une plainte ait été portée. Certaines évaluations s'étiraient même sur un an.

Selon le comité, «cette liste d'attente est une honte et constitue une lésion grave du droit des enfants les plus vulnérables à recevoir des services». C'est pourquoi il estime que les réformes administratives doivent s'accompagner de garanties législatives. Il se propose de demander au gouvernement d'amender la loi sur la protection de la jeunesse pour y inscrire l'obligation de fixer par règlement un délai maximum dans lequel les services devront être rendus.

Le Comité de la protection de la jeunesse a traité 317 dossiers dans le cadre de ses activités d'enquête en 1987-88.

Reducteur de vitesse

GBS GENERAL BEARING SERVICE INC.

Montréal 254-6038 ou 326-0471
Laval 668-5330
Rive-sud 679-2550

75 ANS

FOURRURES

PRÊT-À-PORTER
OU SUR MESURE

GEORGES POULIOT

4435, rue de la Roche, Montréal (514) 527-8664

Les salaires seront au coeur des revendications syndicales, principalement le principe d'égalité salariale pour les hommes et les femmes qui ont la même qualification et exercent des tâches semblables.

Pour ce qui est de la langue française, la CEQ entend bien faire entendre sa voix dans le débat public en 1989, puisque ce n'est que cette année que nous connaîtrons le dénouement du «mauvais suspense qui empoisonne le climat linguistique», a dit la présidente, et ce «à cause d'un gou-

vernement malade de laxisme et de laisser-aller».

Et l'éducation, dans tout ça? La présidente reconnaît que ce n'est pas la toute première préoccupation de la centrale.

«Le dossier de l'éducation interculturelle sera très important», ajoute cependant la présidente. Education interculturelle? Il s'agit, précise Mme Pagé, de modifier l'approche de l'enseignement traditionnel de façon à ce qu'il soit mieux adapté aux nouveaux arrivants.

Mme Pagé est aussi d'avis que trop peu d'efforts sont faits pour rendre l'école véritablement accessible à tous les niveaux à toutes les classes de la société.

Pour ce qui est de l'enseignement du français, Mme Pagé admet que le problème est épineux. «Quand je vais au restaurant avec mes filles, je m'amuse à corriger les fautes dans le menu», dit-elle.

«Les professeurs auront beau avoir le meilleur français, si les élèves se retrouvent 30 heures devant une télévision où l'on parle

mal français, ou dans un milieu où il n'y a pas de livres, ce n'est pas sûr que ça donne des résultats».

Cela dit, pour faire suite au colloque sur le français organisé l'an dernier, la centrale prévoit publier bientôt un cahier contenant des suggestions d'activités pédagogiques pouvant aider les professeurs à enseigner le français.

Mme Pagé a par ailleurs déploré la déclaration de M. Jean de Grandpré, président du comité chargé d'étudier les mesures d'adaptation à l'emploi rendues néces-

saires par la mise en oeuvre du traité de libre-échange. M. de Grandpré a déjà fait savoir qu'il n'est pas d'avis qu'il faille créer de nouveaux programmes d'aide. «C'est sûr que ça va coûter de l'argent. Mais le gouvernement a pris des engagements en ce sens envers la population canadienne», a lancé Mme Pagé.

Pour ce qui est de l'année qui vient de prendre fin, Mme Pagé retient comme un des faits saillants le fait qu'enfin une femme — elle-même — ait accédé à la tête d'une grande centrale syndicale au Québec.

Prothèses mammaires: Santé-Canada ne les interdira pas

MARTHA GAGNON

Bien que les prothèses mammaires au gel de silicone soulèvent toujours des inquiétudes, il n'est pas question d'interdire ce type d'intervention au Canada, aucun lien n'ayant vraiment été établi entre ces implants et le cancer du sein.

C'est ce qu'a indiqué hier un représentant de Santé et Bien-être du Canada, M. Victorin Bolduc. Il a aussi précisé qu'aucune poursuite ou mesure de tracasserie ne sera prise à l'endroit d'un distributeur canadien de prothèses, Réal Lapierre Inc., de Montréal, qui avait négligé d'enregistrer certains de ces produits dans les délais prévus. «Tout est maintenant rentré dans l'ordre», a simplement dit le porte-parole du ministère.

À la demande du gouvernement canadien, des chercheurs de l'Université Laval mènent actuel-

lement une recherche sur quelques-unes des prothèses utilisées par un nombre impressionnant de femmes pour augmenter le volume de leurs seins ou retrouver de nouvelles formes à la suite d'une ablation. Selon le Dr Robert Guidoin, responsable de l'étude, «s'il n'y a pas lieu de s'alarmer, il y a lieu de s'intéresser aux normes de sécurité de ces prothèses. On pose cinq à six fois plus d'implants mammaires que de valves cardiaques. D'où la nécessité de se préoccuper de leur qualité. Il faut savoir quel produit on a entre les mains».

De l'avis de M. Guidoin, cette étude pourrait amener le ministère à contrôler plus sévèrement la qualité de ces produits. «On ne peut pas interdire ces prothèses, mais on doit travailler à les rendre plus sécuritaires». Des femmes se plaignent, en effet, des effets secondaires de plusieurs d'entre-elles: durcissement des seins, déformation de l'implant, douleur, épanchement de silicone, etc.

D'après les statistiques, plus de 130 000 canadiennes ont subi une telle chirurgie plastique. On estime qu'elles sont plus d'un million dans toute l'Amérique du Nord. Les critiques ne semblent pas décourager les femmes qui, dans la majorité des cas, ont recours à cette intervention pour des raisons esthétiques.

Une poursuite intentée par une secrétaire contre un chirurgien de Colombie-Britannique a de nouveau soulevé des inquiétudes. Mme Linda Wilson reproche à son médecin, le Dr Donald Guichon, de ne pas l'avoir prévenu des risques engendrés par l'implantation de prothèses en mousse de polyuréthane renfermant du gel de silicone. Elle a dû combattre une grave infection qui l'a obligée à être hospitalisée plusieurs semaines.

Le Dr Jacques Bouchard, président de l'Association des chirurgiens plastiques du Québec, déplore que l'on se serve d'un cas qu'il qualifie d'extrême pour «drama-

tiser la situation». Il admet cependant que l'on ne connaît pas encore véritablement les effets à long terme de la fameuse prothèse en polyuréthane. «Je ne puis affirmer catégoriquement qu'il n'existe aucun danger, mais pour l'instant, on n'a rien trouvé de vraiment dangereux». Il est, toutefois, d'accord avec le ministère fédéral qui veut surveiller davantage la sécurité de ces implants.

Le Dr Gérard Rheault, président sortant de la Société canadienne de chirurgie plastique, a suivi de très près les études effectuées aux États-Unis. Il était membre d'un comité de la Société américaine de chirurgie. «Jamais on n'a pu établir un lien réel avec une substance cancérigène à la suite des expériences effectuées, tant chez les humains que les animaux».

Mais cela ne signifie pas que le dossier est fermé. Le Dr Rheault explique que s'il existe plusieurs types de prothèses, c'est que l'on n'a pas encore trouvé la meilleu-

re. «En attendant, dit-il, il faut continuer d'être extrêmement prudents. Les chirurgiens doivent exclure les candidats qui présentent des risques. Ils doivent également obtenir un consentement éclairé de la patiente en l'informant de toutes les implications.»

Les prothèses mammaires soulèvent des critiques depuis plusieurs années. Au début des années 70, on avait dû retirer du marché la prothèse en polyuréthane Shaley qui se désintégrait après son implantation. Aujourd'hui, les fabricants affirment qu'ils utilisent une mousse beaucoup plus sécuritaire.

Au Canada, on peut se procurer 79 marques différentes de prothèses fabriquées par une dizaine de compagnies. On trouve quatre catégories: la prothèse gonflable, la prothèse au gel de silicone, la prothèse mixte (gonflable et gel de silicone) et enfin, la prothèse entourée de polyuréthane. C'est cette dernière qui suscite les plus grandes interrogations.

PAPA, STEPHEN et RICHARD CONTINUENT LEUR ATTAQUE



COMPAREZ NOS PRIX ET VOUS NE MAGASINEREZ JAMAIS AILLEURS.

ENEZ AU BON MARCHÉ POUR VOS STORES VERTICAUX ET VÉNTIENS. NOUS LES FABRIQUONS EN N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ.

ENEZ AU BON MARCHÉ MAINTENANT POUR NOUS AIDER À GAGNER LA GUERRE ET VOUS SEREZ GAGNANTS. PAPA GARDE SA PROMESSE... DE BATTRE N'IMPORTE QUEL PRIX, SANS SE PRÉOCCUPER DES PERTES.

STORES HORIZONTAUX

PVC MINI MICRO BOIS VÉRITABLE ALUMINIUM ET ACIER

MINI-STORES HORIZONTAUX PVC 1"

En vinyle 1re qualité BLANC, IVOIRE, GRIS, ROUGE, JAUNE, PÊCHE, BLEU MARINE, BOURGOGNE, VERT, BLEU PALE, NOIR, CHAMEAU et ROSE.

20 x 45	4 ⁹⁹	20 x 64	7 ⁹⁹
24 x 45	6 ⁹⁹	24 x 64	8 ⁹⁹
27 x 45	7 ⁹⁹	27 x 64	11 ⁹⁹
28 x 45	8 ⁹⁹	28 x 64	13 ⁹⁹
31 x 45	9 ⁹⁹	30 x 64	13 ⁹⁹
33 x 45	10 ⁹⁹	33 x 64	15 ⁹⁹
36 x 45	10 ⁹⁹	36 x 64	15 ⁹⁹
40 x 45	12 ⁹⁹	38 x 64	17 ⁹⁹
48 x 45	14 ⁹⁹	48 x 64	21 ⁹⁹
54 x 45	17 ⁹⁹	54 x 64	25 ⁹⁹
60 x 45	19 ⁹⁹	60 x 64	26 ⁹⁹
66" x 84"	39 ⁹⁹	78" x 84"	49 ⁹⁹

POUR PORTE-PATIO

78 COULEURS DANS TOUTES LES GRANDEURS EN MAGASIN, À BAS PRIX AU BON MARCHÉ

1" MINI-STORES HORIZONTAUX 100% ALUMINIUM

En stock. Couleurs: blanc, champagne, rouge-vin, laiton et jaune.

18 x 45	7 ⁹⁹	18 x 64	11 ⁹⁹
24 x 45	11 ⁹⁹	24 x 64	15 ⁹⁹
27 x 45	12 ⁹⁹	27 x 64	17 ⁹⁹
31 x 45	14 ⁹⁹	31 x 64	21 ⁹⁹
36 x 45	17 ⁹⁹	36 x 64	26 ⁹⁹
40 x 45	22 ⁹⁹	40 x 64	29 ⁹⁹
44 x 45	26 ⁹⁹	44 x 64	31 ⁹⁹
48 x 45	27 ⁹⁹	48 x 64	32 ⁹⁹
60 x 45	29 ⁹⁹	60 x 64	42 ⁹⁹

Plus de 78 couleurs en 600 grandeurs en magasin dans les hauteurs 45", 64", 78".

STORES PLISSÉS EN TISSU EN STOCK

Blanc, noir, ivoire, rouge, bleu marine

23 x 45	8 ⁹⁹	27 x 64	13 ⁹⁹
27 x 45	10 ⁹⁹	31 x 64	17 ⁹⁹
31 x 45	11 ⁹⁹	35 x 64	17 ⁹⁹
35 x 45	12 ⁹⁹	48 x 64	22 ⁹⁹
23 x 64	10 ⁹⁹	60 x 64	27 ⁹⁹

Plus de 150 grandeurs en stock dans les hauteurs de 45" et 64".

STORES VERTICAUX DE 1RE QUALITE NOUS LES FABRIQUONS EN N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ.

VERTICAUX PVC VINYLE 75" x 84" couleur sélectionnée

VERTICAUX PVC RIGIDE 75" x 84"

Blanc, ivoire, champagne, gris, laiton et sable

23 ⁹⁹	34 ⁹⁹	29 ⁹⁹
------------------	------------------	------------------

VERTICAUX MINI PVC 2" EN STOCK 75" x 84"

VERTICAUX ALUMINIUM 75" x 84"

VERTICAUX GAUFRES 75" x 84"

49 ⁹⁹	39 ⁹⁹	44 ⁹⁹
------------------	------------------	------------------

VERTICAUX MINI ALUMINIUM 2" EN STOCK 75" x 84"

VERTICAUX GROOVER 75" x 84"

VERTICAUX MIROIR DE LUXE 75" x 84"

59 ⁹⁹	59 ⁹⁹	119 ⁹⁹
------------------	------------------	-------------------

STORES DE FENÊTRES

Grandes Stores opaques blancs

Grandes Stores opaques blancs

Grandes Stores opaques blancs

Grandes Stores opaques blancs

Grandes Stores opaques blancs

Grandes Stores opaques blancs

Grandes Stores opaques blancs

Grandes Stores opaques blancs

Grandes Stores opaques blancs

Grandes Stores opaques blancs

Grandes Stores opaques blancs

Grandes Stores opaques blancs

Grandes Stores opaques blancs

Grandes Stores opaques blancs

ENSEMBLE DE DOUILLETES

Dernière nouveauté pour 1989

Comprend: Volant de lit et cache-oreiller

PRIX SPECIAL 54⁹⁹

(Aussi disponibles: ensembles pour lits 2 places et grandeur «Queen» et rideaux assortis à prix spécial).

ENSEMBLES DE DRAPS

50 Polyester, 50% Coton

MARQUES RENOMMÉES

Simple 13⁹⁹ Double 19⁹⁹

REINE 26⁹⁹

Simple 13⁹⁹ Double 19⁹⁹

REINE 26⁹⁹

Simple 13⁹⁹ Double 19⁹⁹

REINE 26⁹⁹

Simple 13⁹⁹ Double 19⁹⁹

REINE 26⁹⁹

RIDEAUX TERVOILE BRODÉS

100% polyester

144" x 95" blanc

29⁹⁹

L'ensemble

SERVIETTES DE BAIN

Première qualité

Wabasso

Achat spécial

5 belles teintes

5⁹⁹

5⁹⁹

5⁹⁹

5⁹⁹

5⁹⁹

5⁹⁹

ÉDREDONS CONTINENTAL

"L'authentique édredon modèle scandinave"

100% HOLLOFIL

Simple 59⁹⁹

Double 69⁹⁹

Reine 77⁹⁹

Roi 109⁹⁹

109⁹⁹

109⁹⁹

109⁹⁹

109⁹⁹

109⁹⁹

109⁹⁹

109⁹⁹

109⁹⁹

109⁹⁹

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE

Au Bon Marché

UNE SEULE ADRESSE



3500 est. boul.

ST-JOSEPH

(entre boul. St-Michel et Pie-IX)

HEURES D'AFFAIRES

Lundi au mercredi 9 h 15 à 18 h

Jeudi, vendredi 9 h 15 à 21 h

Samedi 9 h à 17 h

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT POUR NOS CLIENTS

259-3500

CHEQUES ACCEPTÉS

VISA

MASTERCARD

Amex

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

Un témoin contredit la version de la police

La victime n'aurait pas foncé sur les policiers venus l'arrêter

GILLES ST-JEAN

Les policiers de la Sûreté du Québec chargés de faire la lumière sur la mort d'un homme de 40 ans, abattu, à Montréal, au cours de la nuit de mardi par un policier de la CUM, devaient rencontrer un témoin selon qui la victime n'a pas foncé sur les policiers venus l'arrêter, contrairement à ce qui a été soutenu par la police.

Les enquêteurs de l'Unité des crimes contre la personne devaient interviewer M. Stéphane Henault, domicilié à l'appartement voisin de celui de la victime, rue Champlain dans l'est de la ville.

M. Henault a soutenu au cours d'interviews qu'Yvon Lafrance,

l'homme abattu par un agent du poste 35, n'avait pas foncé sur les policiers qui l'exhortaient à se rendre, mais qu'il avait été abattu pendant qu'il ne bougeait même pas.

La version fournie par le policier impliqué dans la mort de Lafrance, un agent qui compte trois ans de service, disait plutôt qu'il avait tiré sur Lafrance parce que ce dernier fonçait sur son coéquipier, armé d'un couteau dont la lame mesurait huit pouces.

Dans sa version des faits, rapportée par un quotidien anglophone, M. Henault disait que Lafrance avait deux couteaux sur lui, ce qui ne correspond pas non plus aux informations données par la police et le coronar au dossier, le docteur Claude Paquin.

Ni la SQ ni la police de la CUM n'ont voulu divulguer l'identité du policier impliqué, la CUM alléguant que cela relèverait de l'article de la Loi d'accès à l'information qui interdit la divulgation de renseignements nominatifs. La SQ, elle, n'a jamais encore fait connaître le nom d'un policier d'un autre service impliqué dans un incident où elle fait enquête.

Bernheim accuse

Pour sa part, le président de l'Office des droits des détenus, M. Jean-Claude Bernheim, a soutenu hier dans un communiqué, et au cours d'un entretien téléphonique, que le coronar avait été trop vite en affaire en disant mardi que l'affaire semblait constituer un cas de légitime défense de la part du policier impliqué.

Le coronar avait en effet indiqué qu'à la lumière des faits connus, l'affaire semblait de la légitime défense et qu'il ne voyait pas pour le moment l'opportunité de demander une enquête publique sur la mort d'Yvon Lafrance. Le docteur Paquin n'a pas changé d'idée hier; il a noté cependant que si l'enquête policière faisait ressortir d'autres éléments, il demanderait à Québec d'ordonner la tenue d'une enquête publique.

M. Bernheim a accusé le coronar de «couvrir» les policiers impliqués «comme au bon vieux temps de l'ancienne loi des coroners». A cela, le docteur Paquin a répondu hier soir que pour le moment, encore, rien ne justifiait la demande d'une enquête publique.

Selon l'ODD, le trop grand nombre de personnes abattues par la police au Québec nécessite qu'il y ait systématiquement une enquête publique pour chaque cas, afin que la population puisse juger si le pouvoir d'homicide des policiers est utilisé à bon escient.

M. Bernheim a rappelé que l'ODD avait communiqué à une commission d'enquête de la Commission des droits de la personne, qui étudiait les relations entre la police et les minorités, que les policiers du Québec avaient abattu plus de gens que ceux de n'importe quelle autre province du Canada, de 1965 à 1985.

«Selon les chiffres officiels, au cours de cette période, 74 personnes ont été tuées pendant des interventions policières au Québec, contre 58 en Ontario; c'est 37 p. cent du total canadien», a noté M. Bernheim.



Des parents de victimes américaines de l'attentat perpétré contre un Boeing 747 de la Pan Am sont, à leur sortie du service funéraire, inconsolables.

Deux hommes soupçonnés de hold-up arrêtés

GILLES SAINT-JEAN

Deux hommes connus de la police devaient comparaître en Cour des sessions, aujourd'hui, relativement à neuf hold-ups commis depuis un mois dans la région de Montréal.

Richard Perron, âgé de 37 ans, a été arrêté hier après-midi dans le centre-ville de Montréal, peu après une tentative de hold-up et deux autres vols commis dans des banques du quartier.

Perron, qui était en libération conditionnelle à la suite d'une condamnation pour vol qualifié, avait été suivi par un employé de

la troisième institution qu'il aurait visitée en moins d'une demi-heure au cours de l'après-midi.

Il aurait échoué dans sa tentative de voler à la succursale de la Banque de Montréal située au 1155, rue Metcalfe, avant de réussir successivement des vols à la Banque Toronto-Dominion située au 500, rue Saint-Jacques, et à la Banque Laurentienne située au 262, rue Saint-Jacques. Les trois affaires sont survenues peu après 15h.

Les sergents-détectives Aubert, Campeau, Cormier et Godin, de la section des vols qualifiés, l'ont appréhendé au coin des rues Anderson et de La Gauchetière.

Quelques heures plus tard, les sergents-détectives Asselin, Chevalier, Larivière et Villeneuve, de la même section, ont arrêté dans un atelier de débosselage de Brosard un homme de 40 ans recherché pour cinq vols de banque et un vol dans un supermarché commis entre le 7 et le 24 décembre dernier, sur le territoire de la CUM et à Saint-Lambert.

Daniel Rainville, connu de la police, avait été identifié grâce aux photos prises par une caméra de surveillance. Il aurait attaqué quatre succursales de la Banque Laurentienne et une de la Banque de Montréal.

Ultime hommage aux 270 victimes de l'attentat

DAVID BOTBOL

Agence France Presse

LOCKERBIE, Écosse

Lockerbie, le village écossais sur lequel s'est écrasé il y a deux semaines un Boeing-747 de la Pan Am, a rendu un hommage solennel aux 270 morts de l'attentat au cours d'un service religieux, hier après-midi, en présence notamment du premier ministre britannique Margaret Thatcher et de nombreux proches des victimes venus des États-Unis.

Au second rang de l'église de Dryfedale, Mme Thatcher, grave, toute de noir vêtue, a assisté à un service eucharistique de 40 minutes à la mémoire des 259 passagers de l'appareil, pour la plupart américains, et des 11 habitants de Lockerbie qui ont péri dans la catastrophe.

Seules 700 personnes ont pu trouver place dans la petite église de brique beige, dont 200 membres de familles venues des États-Unis et une centaine d'employés de la Pan Am en uniforme. Plusieurs milliers d'autres ont suivi la cérémonie dans trois salles aménagées spécialement par la municipalité ou, sous la pluie, à l'extérieur de l'église. La cérémonie était retransmise en direct par la télévision britannique et diffusée par satellite aux États-Unis.

Aux côtés de Mme Thatcher, le chef de l'opposition travailliste, M. Neil Kinnock, l'ambassadeur américain, M. Charles Price, le président de la Pan Am, M. Thomas Plaskett, ainsi que de nombreuses autres personnalités politiques et religieuses, ont écouté le sermon prononcé par le président

de l'assemblée générale de l'église d'Écosse, le révérend James Whyte.

Faisant écho à de récents propos de Mme Thatcher, qui s'était déclarée opposée à une vengeance «œil pour œil, dent pour dent», le révérend Whyte a demandé que justice soit faite, mais rejette l'idée de «représailles» contre les auteurs présumés de l'attentat à la bombe. Celles-ci, a-t-il affirmé, ne feraient qu'entretenir «un cycle sans fin de violence et d'horreur».

Pour la première fois depuis deux semaines, les hélicoptères chargés de repérer les corps et les débris de l'appareil éparpillés dans la région sont restés au sol, hier, mais les recherches sur le terrain se sont poursuivies autour de la localité écossaise, dans laquelle une énorme cratère témoigne de l'impact du fuselage.

Les corps de 20 passagers du Boeing et de huit habitants de Lockerbie n'ont toujours pas été découverts et les enquêteurs estiment avoir désormais peu de chances de les retrouver.

Assistée notamment par le FBI américain, Scotland Yard a installé à Lockerbie le quartier-général de l'enquête internationale visant à identifier les auteurs de l'attentat à la bombe. Les policiers britanniques se préparent à un travail de longue haleine qui pourrait mener «n'importe où dans le monde», a déclaré M. John Orr, le commissaire écossais responsable de l'enquête.

Au premier rang des suspects, la presse anglo-saxonne place plusieurs organisations palestiniennes extrémistes opposées à M. Yasser Arafat.

Jeux de la francophonie: Québec et Ottawa ont jusqu'au 17 pour s'entendre

FLORIAN BERNARD

Le comité international, responsable de l'organisation des premiers Jeux de la francophonie, souhaite vivement que les gouvernements d'Ottawa et de Québec en arrivent à une entente, avant le 17 janvier prochain, sur la formation de une ou de deux délégations.

Le secrétaire-général du comité organisateur des jeux, M. André Tétreault, a déclaré à La Presse, hier, qu'une rencontre internationale aura lieu au Tchad, le 17 janvier, dans le but de faire le point sur le nombre de délégations officielles et de participants. Or, selon M. Tétreault, il est essentiel que le comité sache exactement à quoi s'en tenir, lors de cette rencontre, sur la composition de la délégation canadienne.

Malgré des négociations qui durent depuis plusieurs mois déjà, le Québec n'a pas encore réussi à obtenir l'autorisation de former sa propre délégation à ces jeux qui se dérouleront au Maroc, l'été prochain.

Le gouvernement fédéral persiste dans sa volonté de créer une délégation canadienne, mais serait peut-être disposé à envisager la possibilité que le Québec représente officiellement la délégation canadienne.

Ce sont des négociations ardues, momentanément interrompues parce que le ministre fédéral des sports, M. Jean Charest, et son homologue québécois, M. Yvon Picoté, sont en vacances. Ce qui est

également le cas de la plupart des fonctionnaires des deux ministères.

«Nous, on évite de s'immiscer dans ce différend politique entre Ottawa et Québec, mais on insiste pour qu'une entente soit conclue le plus rapidement possible, en tout cas avant l'importante réunion du 17 janvier au Tchad» a déclaré le secrétaire-général du comité international, M. Tétreault.

Un porte-parole du ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche du Québec a déclaré, en fin d'après-midi, hier, que les négociations sont difficiles, mais qu'elles se poursuivent toujours.

À l'appui de son désir de posséder sa propre délégation, Québec fait valoir qu'en 1985, il avait participé aux Jeux de l'Amitié, en Côte d'Ivoire. Deux délégations officielles avaient été envoyées. Le Québec avait sa délégation autonome, arborait ses couleurs, et ses athlètes défilaient dans le stade avec le fleurdelisé. On invoque aussi les précédents créés par la représentation autonome de l'Écosse et du Pays de Galles aux Jeux du Commonwealth.

le Parchemin

SOLDE ANNUEL DE JANVIER

Réduction jusqu'à 50% sur toute la bijouterie or 10 kt — 14 kt — 18 kt

Pour lui Courant 798\$ Solde 399\$	40 points total Courant 1596\$ Solde 798\$	50 points Courant 3200\$ Solde 1598\$	JOUE ET RENSEL Prix cour. 1596\$ 5 pts 2200\$ 10 pts 1996\$ Solde 798\$ 1098\$ 1398\$
60 points total Courant 1796\$ Solde 898\$	14 carats Courant 698\$ Solde 349\$	35 points total Courant 1298\$ Solde 649\$	14 carats Courant 598\$ Solde 299\$

DIAMANTS

DE BELGIQUE

Étincelles de vie

Spécialement pour vous, 1000 points de lumière dans une seule pierre: le diamant solitaire. Page d'amour... page d'estime... le diamant est unique, incomparable, éternel. Seul le diamant capte l'imagination comme il capte la lumière. Pour celui qui l'offre comme pour celle qui le reçoit, il brille des feux du jour et de l'amour. Symbole de pureté, il évoque l'amour éternel et le bonheur sans nuages.

Le Parchemin vous fera découvrir de magnifiques diamants d'une qualité exceptionnelle. De 0.01 carat à 4 carats. Tous sont certifiés selon les normes de l'Institut de Gemmologie d'Amérique (G.I.A.)

Prix cour.	SOLDE	Prix cour.	SOLDE		
A. 10 pts	2205	110\$	O. 60 pts	4996\$	2498\$
B. 12 pts	3305	165\$	P. 68 pts	3996\$	1998\$
C. 15 pts	3505	175\$	Q. 70 pts	5400\$	2698\$
D. 20 pts	4505	225\$	R. 75 pts	4800\$	2400\$
E. 20 pts	4985	298\$	S. 78 pts	5600\$	2798\$
F. 25 pts	6505	325\$	T. 90 pts	3400\$	1700\$
G. 25 pts	9965	498\$	U. 90 pts	5980\$	2980\$
H. 30 pts	6985	349\$	V. 1 carat	6400\$	3200\$
HH. 33 pts	12005	598\$	W. 1 carat	4200\$	2100\$
I. 40 pts	17965	898\$	X. 1 carat	14800\$	7400\$
J. 40 pts	14985	749\$	Y. 1.07 cts	8600\$	4300\$
JJ. 44 pts	15965	798\$	Z. 1.20 cts	7996\$	3998\$
K. 45 pts	19785	988\$	AA. 1.50 cts	15600\$	7800\$
L. 50 pts	18005	900\$	BB. 1.60 cts	10300\$	5150\$
M. 50 pts	22005	1098\$	CC. 1.80 cts	9000\$	4500\$
N. 50 pts	39985	1998\$			

«ÉCONOMISEZ jusqu'à 50% sur toute notre magnifique collection de chaînes nouvellement importées d'Italie.»

le mur de Cartier S.T. Dupont KAYEING WEIL michel barthelemy LASSALE ALFRED SLING SEIKO PULSAR CITIZEN

le Parchemin

JOAILLIER-ORFÈVRE
MEZZANINE METRO BERRI
815-5213

A. Gold & Sons
DEPUIS 1899

Épargnes sur griffes renommées pour hommes et femmes

Nous avons assemblé les plus belles collections des couturiers internationaux renommés et avons réduit les prix drastiquement afin de vous présenter une opportunité fabuleuse d'acquiescer ce qu'il y a de mieux à des prix les plus bas pour un style et une qualité sans pareils.

DELL BLAS

PEIGNOIRS POUR HOMMES
EN RATINE 100% COTON
Rouge, bleu.
ORD. \$90
\$59

MONDO
FABRIQUE EN ITALIE

PANTALONS IMPORTÉS
D'ITALIE POUR HOMMES
Style avant-garde.
Tissu luxueux.
ORD. \$150
\$75

b a m a ...

BOTTES D'HIVER
DE BAMA
D'ALLEMAGNE
SE VENDAIENT \$165
Maintenant **\$125**

A. Gold & Sons

NOS FAMEUX
COMPLETS
Groupe spécial taillés
expertement. Derniers styles.
JUSQU'À \$395
À partir de **\$248**

Christian Dior
MONSIEUR
Victor Emmanuel
PARIS

CHEMISES SPORT
TISSUS EUROPÉENS
POUR HOMMES
ORD. \$68 à \$85
\$40 et \$55

adidas

CHANDAILS MODE
«WEEK-END»
POUR HOMMES
ORD. \$99⁹⁵ à \$109⁹⁵
RABAIS DE 50%

AC • grand luxe •
Collection internationale

OFFRE TRÈS SPÉCIALE
SUR COMPLETS
Nos meilleurs complets
magnifiquement confectionnés des
meilleurs étoffes dans des styles,
couleurs et motifs splendides.
ORD. \$495
\$445

Pantella UOMO

PANTALONS À PLIS DE
CONFECTION SOIGNÉE
Valeur exceptionnelle. Teintes
saisonnières. Tailles 30 à 46
ORD. \$90
\$59

**Exclusivement
pour dames**

JACQUES VERT

COORDONNÉS
SPORT
Vestes, jupes, pantalons,
chandails et blouses
ORD. \$100 à \$390
\$69 à \$269

jerry F

MANTEAUX D'HIVER
À DOUBLURE AMOVIBLE
Choix de styles et couleurs
ORD. \$335 à \$435
\$169 à \$199

FABRIQUE EN ITALIE
A. Gold & Sons
MONTREAL

CHANDAILS D'ITALIE
ORD. \$100 à \$125
\$49 à \$65
PANTALONS D'ITALIE
ORD. \$125 et \$135.
\$68

COORDONNÉS DE
«WEEK-END» EN
DENIM ET SERGÉ
Chemises sport. Pantalons.
Chandails. Blouses.
ORD. \$45 à \$175
RABAIS DE 50%

A. Gold & Sons

PALETOTS
CACHEMIRE ET LAINE
Fabrication experte dans des
modèles à boutonnerie simple
ou double. Marine ou gris
ardoise.
Seulement **\$239**

A. Gold & Sons
MONTREAL

CHEMISES HABILÉES DE
NOTRE COLLECTION
RÉGULIÈRE
Manches longues. Plusieurs choix
de cols. Rayées et tons sur tons.
ORD. \$47.50 et \$50
\$25

Christian Dior

MANTEAUX D'HIVER
100% LAINE
ORD. \$475 à \$495
\$269

edith sirauss

ENSEMBLES-JUPE
2 PIÈCES
Plusieurs motifs et styles
ORD. \$295
\$149

LEO CHEVALIER
PARIS • MONTREAL • ROME

CHEMISES HABILÉES
À MANCHES LONGUES
Tons sur tons et rayées.
ORD. \$40
\$25

pierre cardin
paris

PEIGNOIRS POUR
HOMMES
EN RATINE 100% COTON
Styles et couleurs assortis.
ORD. \$90
\$59

A. Gold & Sons

NOS SPLENDIDES
VESTONS SPORT
Groupe spécial
Parfaits pour toutes saisons
JUSQU'À \$350
À partir de **\$129**

A. Gold & Sons
LES PLUS IMPORTANTS
BOUTIQUES DE
Cuir, Suede
AU CANADA

BLOUSONS EN CUIR
ORD. \$550 à \$750
\$399 et \$449

JONES NEW YORK

COORDONNÉS
SPORT
Vestes, jupes, pantalons,
chandails et blouses
ORD. \$85 à \$265
\$59 à \$169

bagatelle
CANADA INC.

PANTALONS ET
VESTES EN CUIR
Couleurs et styles assortis
ORD. \$295 à \$985
\$189 à \$569

Merona
ET
Wondi

COORDONNÉS SPORT TENUES
DE CAMPAGNE ET DE VILLE
RABAIS DE 50%

ROHDE

CHAUSSURES RÉPUTÉES
DE MARCHÉ ROHDE
D'ALLEMAGNE
SE VENDAIENT \$100
Maintenant **\$75**

GOLD SPORT
1899

NOS BOTTES D'HIVER
EXCLUSIVES
GOLD PORT
SE VENDAIENT \$100
Maintenant **\$50**

SPORTDRESS

MANTEAUX 3/4
IMPORTÉS
D'ALLEMAGNE
ORD. \$325 à \$465
\$165 à \$299

LEO CHEVALIER

COORDONNÉS
SPORT
Vestes, jupes, hauts,
pantalons et blouses
ord. \$85 à \$245
\$49 à \$149

Betty Barclay

CHANDAILS
MODE IMPORTÉS
Couleurs et styles assortis.
ORD. \$120 à \$230
\$79 à \$159

YES SAINT LAURENT
GOLD SPORT

CHEMISES SPORT
POUR HOMMES
Styles et couleurs assortis
ORD. \$45 à \$58
\$28

soft spots

LES POPULAIRES
CHAUSSURES DE
MARCHÉ
DES ÉTATS-UNIS
SE VENDAIENT \$100
Maintenant **\$75**

Pedport

BOTTES D'HIVER
PEDPORT
DU PORTUGAL
SE VENDAIENT \$125
Maintenant **\$90**

PERRIN

GANTS EN CUIR
DOUBLÉS
Doublure de polycoton
ORD. \$35
\$25

Boutiques pour dames à 6 emplacements mode

- Place Vertu • Fairview Pointe-Claire
- Mail Champlain Brossard • Centre Rockland
- 960 Ste-Catherine O. • Le Carrefour Laval

Magasins de classe mondiale
à 8 emplacements mode

A. Gold & Sons
DEPUIS 1899

GOLD SPORT
1899

PANTALONS
SPORT
ORD. \$50 à \$85
\$35 et \$49⁹⁹

CHANDAILS
AVIATION ET
MOTIFS
PAYSAGÉS
ORD. \$85 à \$150
\$49 à \$65

Pantella UOMO

CHAUSSURES
HABILÉES
ÉLÉGANTES POUR
TOUTES OCCASIONS
SE VENDAIENT \$100 à \$125
Maintenant **\$75**

• MAIL CHAMPLAIN BROSSARD • CENTRE ROCKLAND
• FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • 960 STE-CATHERINE OUEST

• PLACE VERTU • LES PROMENADES ST-BRUNO
• LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL

FLORIAN BERNARD

Le maire Garnier a confirmé, hier, qu'une séance d'information aura lieu, le 17 janvier prochain, à l'intention du public. «Tous ceux qui voudront en savoir davantage pourront s'y présenter. Ils recevront des réponses à toutes leurs questions» a-t-il précisé.

À plusieurs reprises, dans son jugement, la Commission signale que c'est le maire de Carignan, M. Perreault, qui doit être blâmé pour certaines lacunes injustement reprochées au directeur général.





FAITES FACE AUX ÉLÉMENTS AVEC STYLE
AU COURS DE NOS FESTIVITÉS DE JANVIER

JUSQU'À
50%
DE RABAIS

Entamez la nouvelle année en réalisant
des économies fabuleuses sur des vêtements exclusifs en cuir
et en suède pour hommes, dames et enfants.

La Collection Danier
est offerte dans ces excellents magasins:

LES GUIRS
DANIER
PLACE VILLE-MARIE, CARREFOUR LAVAL


FAIRVIEW POINTÉ-CLAIRE, CARREFOUR LAVAL

Entracte



Martin Sheen

ARRESTATION INJUSTIFIÉE

■ **Martin Sheen** a été arrêté à maintes reprises, mais la Cour suprême du Nevada vient de décréter qu'au moins l'une de ces arrestations n'était pas justifiée. Sheen, qui a été fréquemment appréhendé alors qu'il participait à des manifestations en faveur de la paix et des sans-abri, l'avait été entre autres en 1987 au centre d'essai de missiles du Nevada; la veille, à la télévision, il avait prévenu qu'il projetait de commettre un acte de désobéissance civile au ralliement. Lorsqu'il se présenta sur les lieux, il fut immédiatement arrêté pour avoir menacé de commettre un délit. La haute cour fit remarquer que la désobéissance civile n'était pas un crime au Nevada.

SERVEUSES POUR LES SANS-ABRI

■ Pour la deuxième année consécutive, **Valerie Harper** et **Katie Sagal**, de *Married With Children*, ont agi en qualité de serveuses pour les sans-abri durant la saison des fêtes. Elles ont aidé à servir le dîner à un millier d'indigents à Washington la veille de Noël, et une semaine plus tard, elles en faisaient autant pour 800 sans-abri sur le terrain de stationnement du «Hollywood Reporter». A leurs côtés se trouvaient en outre **Mike Farrell**, **Audrey Meadows**, **Zsa Zsa Gabor**, **Matthew Lawrence**, l'animateur de télévision **Monty Hall** et les chanteuses **Donna Summer** et **Rita Coolidge**.

IVRESSE AU VOLANT

■ **Kene Holliday**, qui joue le rôle d'un enquêteur au service d'**Andy Griffith** dans *Matlock*, a été arrêté dans la banlieue de Los Angeles et accusé d'ivresse au volant. L'acteur a dû fournir une caution de \$500 en attendant une comparution en cour.

LES BEE GEES EN TOURNÉE

■ Les **Bee Gees** sont de retour: ils projettent de lancer un microsillon en Europe en mars, et au mois de mai, **Maurice**, **Barry** et **Robin Gibb** entreprendront une grande tournée qui les conduira en Allemagne de l'Ouest, en France, en Italie, en Espagne, en Belgique, en Suède, au Danemark, en Suisse, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne. Ils termineront leur tournée en juillet aux États-Unis.

JAVA OU'EST-CE QUE TU FAIS LÀ...

■ Un Français a joué pendant 185 heures d'affilée de l'accordéon dans un café du nord de la France et a ainsi battu d'une heure le record mondial que détenait l'un de ses compatriotes.

Ouvrier au chômage de 51 ans, **Jean-Michel Fournier** a déposé son instrument hier après avoir commencé son épreuve d'endurance le 27 décembre au café de Grand Fort Philippe près de Dunkerque. L'accordéoniste a joué quelque 500 morceaux en présence d'un huissier de justice, ne s'arrêtant que deux heures par nuit pour dormir.

Télévision

Une autre vice-présidente à Télé-Métropole



RAYMOND BERNATCHEZ

■ **Claire Samson**, chef des communications à la télé française de Radio-Canada, a démissionné hier matin. Elle occupera, à partir du 16 janvier, le poste de vice-présidente aux Communications de Télé-Métropole.

Le renouvellement de la direction de Télé-Métropole se fait donc depuis quelques mois au détriment de la Société d'État.

Claire Samson était au service de Radio-Canada depuis moins de huit ans. Affectée au service des relations avec la presse, elle a rapidement conquis l'estime de ses collègues, de ses employeurs et des gens du milieu en exécutant ses tâches avec une grande compétence. Elle accéda rapidement aux postes de chef du service de presse puis de chef des communications à la télévision française.

L'automne dernier, Télé-Métropole avait



Claire Samson a quitté Radio-Canada hier pour devenir vice-présidente aux Communications de Télé-Métropole.

réalisé un autre coup de maître en obtenant de Huguette Marcotte, directrice générale des ventes et de la commercialisation à Radio-Canada, qu'elle accepte le poste de vice-présidente exécutif à T-M.

Claire Samson devient donc la troisième femme à occuper une fonction de vice-présidente à Télé-Métropole, Sylvie Lalande ayant tracé la voie l'an dernier en élaborant la grille horaire de la station.

La nouvelle vice-présidente aux Communications de T-M. assurera toutes les communications de l'entreprise. Claire Samson devra également travailler en étroite collaboration avec le service des ventes, établir des liens avec les agences de publicité et les producteurs privés, participer à l'élaboration de l'image de Télé-Métropole en se préoccupant notamment de la publicité maison diffusée en ondes et dans la presse écrite.

Claire Samson était emballée hier après-midi par son nouveau défi. «Ce n'est pas facile de quitter Radio-Canada, de laisser des amis. Mais la proposition de Télé-Métropole était trop intéressante. Cela signifie que je pourrai faire beaucoup plus de choses car cela correspond à un élargissement de mandat.»

Le sommet de l'avenir aux Beaux-Dimanches

■ **Croyez-le ou non**, il n'y aura pas de gala le 8 janvier à Radio-Canada dans le cadre des Beaux-Dimanches. La provision de gala est épuisée.

A 20 h 30, la Société d'État nous offrira plutôt une table-ronde avec quelques grandes vedettes du monde des affaires, table-ronde qui sera animée par le directeur du journal *Les Affaires*, Claude Beauchamp.

L'idée est la suivante: regrouper quelques grands chefs d'entreprises, des hommes (il n'y a pas de femmes dans l'émission) qui ont contribué à bâtir l'économie du Québec dans les 20 dernières années et tenter de découvrir avec eux ce qui nous attend dans les 20 prochaines années.

Comment l'économie québécoise et l'économie canadienne s'intégreront dans une économie mondiale transformée par la constitution de grands blocs économiques: (l'Europe de 90, la grande percée asiatique, l'Amérique du Nord à l'heure du libre échange? Sommes-nous bien outillés pour faire face à ces changements et sinon que devons-nous faire pour nous adapter?

Pour répondre à ces interrogations: Michel Bélanger, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada; Claude Castonguay, président et chef de la direction de la Corporation du Groupe La Laurentienne; Jean de Grandpré, président du conseil de Bell Canada Entreprises; Ber-



Claude Beauchamp

nard Lamarre, président et PDG de Lavalin Inc.; et Bernard Lemaire, président de Cascades Inc.

Et ces hommes participent à une discussion d'une heure et quarante sur ces sujets.

Notre avenir économique pourrait être, semble-t-il, très prometteur. Si nous prenons les moyens pour tirer notre épingle du jeu. L'économie québécoise disposerait, par exemple, de certains avantages sur l'économie américaine et même sur l'économie anglaise. Nos hommes d'affaires ne subissent pas le carcan de la tradition anglosaxonne. Donc ils innoveront. Et nos usines fonctionneraient avec plus de souplesse que les usines américaines.

Nous réussirons, disent-ils, en proposant sur les marchés des produits de bonne qualité. Nous réussirons si nous accordons énormément d'importance à la matière grise, à la recherche et au développement.

Mais plusieurs ne sont pas tendres pour notre système d'éducation qui jusqu'à présent forme peu ou très mal les chercheurs. L'approche traditionnelle de nos syndicats est également critiquée.

Le contenu de cette émission, intitulée *Le sommet de l'avenir*, est particulièrement intéressant. Plusieurs thèmes abordés lors de cette rencontre devraient d'ailleurs être fouillés davantage. Radio-Canada pourrait susciter d'autres entretiens de ce genre en invitant par exemple des représentants du monde de l'éducation ou du milieu syndical à participer à certains débats de fonds.

Il n'est pas interdit de s'instruire, même un dimanche soir, dans le cadre des *Beaux Dimanches*.

Jane Seymour (Marie-Antoinette) et sa famille dans un film sur la Révolution

Associated Press
BATH, Grande-Bretagne

■ **L'**actrice britannique Jane Seymour incarnera la reine Marie-Antoinette dans un film sur la Révolution française auquel sa fille et son fils participent aussi.

Les producteurs du film ont accepté de confier à sa fille Katie, six ans, et à son fils Sean, trois ans, le rôle des propres enfants de la souveraine, Marie Thérèse et Louis Charles.

«En temps normal, je mets mes enfants à l'abri de ce genre de choses. S'il s'agissait d'un feuilleton, je n'aurais jamais accepté», explique l'actrice.

«Mais il s'agit d'un événement extraordinaire et historique. C'est une immense fresque sur la Révolution française et cela leur donne l'occasion d'apprendre un peu de français et également de comprendre l'histoire».

Jane Seymour ne parle plus que français pour se préparer à incarner Marie-Antoinette. On projette deux versions du film, l'une en anglais et l'autre en français. L'actrice parle déjà bien cette dernière langue, mais comme Marie-Antoinette était une archiduchesse autrichienne, elle s'efforce d'acquiescer l'accent allemand dont n'avait jamais ou se débarrasser la malheureuse reine de France.

Le film sera produit en version anglaise et française et tourné à Paris et à Versailles. Il sortira en octobre pour célébrer l'année du bicentenaire de la Révolution. Il coûtera près de \$50 millions.

Jane Seymour a joué un espion ennemi de James Bond dans *Vivre et laisser mourir* et l'année dernière, elle a incarné Wallis Simpson, duchesse de Windsor et la cantatrice Maria Callas. Pour le rôle de la souveraine française, elle a été choisie parmi 300 candidates.



Jane Seymour, son mari, David Flynn, et leurs trois enfants

«Radio-Canada peut donner plus que le taux d'inflation...»

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Un conciliateur fédéral a recommandé hier à Radio-Canada d'accorder à ses 2 000 techniciens des augmentations de salaires supérieures au taux d'inflation. La publication de ce rapport soulève la possibilité d'une grève nationale de ces techniciens à 12 h 01 a.m., mercredi prochain, le 11 janvier.

Déjà en octobre dernier, plusieurs émissions de radio et de télévision avaient été perturbées à Ottawa et dans la région atlantique, quand les techniciens avaient quitté leurs postes pour protester contre l'absence de progrès dans les négociations concernant leur contrat.

L'entente collective précédente est devenue caduque le 3 juillet 1988.

Un syndicat d'un secteur d'activité sous juridiction fédérale peut déclencher une grève sept jours après qu'une commission de conciliation ou un conciliateur a remis son rapport aux parties concernées.

Radio-Canada aussi bien que NABET, l'Association nationale des employés et des techniciens de la radiodiffusion, n'ont guère fait de remarques.

«Je ne peux pas vous dire ce qui arrivera. Tout ce que je peux dire pour l'instant, c'est que nous savons quand nous pouvons légalement déclencher la grève», a déclaré de Toronto, un porte-parole syndical, Mike Sullivan.

À Ottawa, Richard Chambers, au nom

de Radio-Canada, a indiqué que la société analysait le rapport. En novembre, Radio-Canada avait fait savoir que quelles que soient les recommandations du rapport, elle ne se sentirait absolument pas obligée de les accepter.

Le rapport du commissaire conciliateur Douglas Stanley reproche à la direction de Radio-Canada son insistance à vouloir faire accepter par ses techniciens des augmentations annuelles de 3,5 pour cent quand l'inflation progresse à un rythme supérieur à quatre pour cent.

Les techniciens ont de leur côté rappelé les pertes de revenus enregistrées avec les contrats précédents qui négligeaient le facteur de l'inflation et souligné que les travailleurs de leur catégorie gagnaient plus

cher dans les entreprises privées de radiodiffusion. Aussi ont-ils demandé des hausses de sept et de 6,5 pour cent dans le cadre d'un contrat de deux ans.

La présente négociation touche également quelque 65 employés d'entretien.

Le conciliateur Stanley n'a pas indiqué de quelle ampleur devaient être les hausses salariales des techniciens. Mais il a invité Radio-Canada à augmenter substantiellement sa dernière offre. Il a aussi suggéré l'adoption d'un contrat de trois ans.

«Le taux de l'inflation est un facteur important dont il faut tenir compte en établissant ce qui peut être une entente salariale équitable», a-t-il écrit.



Partition manuscrite de Paganini aux enchères

Agence France-Presse
ROME

■ Une partition manuscrite de Niccolò Paganini, le mythique violoniste et compositeur italien du 19^e siècle, sera vendue aux enchères le 26 janvier par Christie's à Rome.

Il s'agit du texte autographe de 90 pages de la partition du 4^e concerto pour violon et orchestre de l'auteur des *Sorcières* et des *Caprices*.

Ce concerto a été joué pour la première fois par Paganini lui-même à Paris en 1831, et la seconde fois en 1954 seulement, toujours dans la capitale française. Pendant plus d'un siècle, il avait été considéré comme perdu à jamais.

Dans les années 30, les barons Paganini, descendants du compositeur, avaient demandé à leur majordome de vider le grenier de la maison familiale. Celui-ci en chargea un chiffonnier qui découvrit le manuscrit. L'affaire fit la une des journaux de l'époque, avec une bataille juridique entre la famille Paganini et le chiffonnier.

Le verdict du tribunal de Gênes fut digne de Salomon: le manuscrit fut vendu aux enchères et le montant de la vente partagé entre les parties.

L'affaire ne s'arrête pas là. Le concerto ne pouvait pas être joué: la partition du violon soliste manquait, son auteur l'ayant cachée pour des raisons mystérieuses, peut-être par crainte de plagiat. Elle ne fut retrouvée qu'en 1954.

Les experts ont estimé la valeur de la partition à \$150 000 US, a annoncé Christie's-Italie.

Des fleurs pour Charlene Tilton

■ Depuis que Charlene Tilton est revenue à *Dallas*, elle est poursuivie par un hurluberlu qui lui envoie sans arrêt des fleurs, des lettres et des cartes postales en lui déclarant qu'il est follement amoureux d'elle, qu'il a attendu des années son retour à *Southfork* et qu'il est sur le point de se rendre à Los Angeles pour l'enlever...

La police n'a pas été avisée parce qu'il n'y a pas eu à proprement parler de menaces, mais la sécurité a été renforcée sur le plateau, et les appels téléphoniques destinés à Charlene sont tout écoutés.

Le Salon de l'Auto de Montréal

Un cahier spécial grand format publié dans **La Presse** de samedi

Le Centre national des arts ne peut avoir meilleure diffusion faute de fonds

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le Centre national des arts du Canada a toutes les peines à remplir son mandat national à cause de raisons budgétaires, affirme dans son rapport annuel le directeur général, Yvon DesRochers.

« Bien que nous sommes fiers du succès de la tournée que nous avons organisée à travers le pays l'an passé, nous avons réalisé qu'une trop grande proportion de nos activités n'ont que peu d'écho auprès de la majorité des Canadiens », écrit-il.

Le problème est imputable, selon M. DesRochers, aux restrictions budgétaires qui sont imposées au centre par le gouvernement fédéral. Le CNA doit continuellement réduire l'envergure de ses productions et a de plus en plus de mal à remplir son mandat qui consiste à développer les arts de la scène au Canada.

Selon M. DesRochers, les subventions gouvernementales n'ont pas augmenté d'un cent depuis cinq ans.

Au cours de l'année qui s'est terminée le 31 août, les coûts d'opération du centre ont dépassé de \$552 909 ses revenus, établis à \$15,4 millions. La différence a été comblée par le surplus qui avait été dégagé l'année précédente.

M. DesRochers demande au gouvernement de réfléchir aux problèmes du CNA qui « ne peut et ne pourra jamais satisfaire aux attentes de la communauté artistique et du public canadiens de toutes les provinces et des territoires si le régime financier actuel est maintenu ».

Van Gogh: des récompenses

Agence France-Presse
ARNHEM, Pays-Bas

■ Trois semaines après le vol encore non élucidé de trois Van Gogh du musée national Kroeller Mueller d'Otterlo, près d'Arnhem aux Pays-Bas, les autorités néerlandaises ont fourni pour la première fois, hier, une estimation globale des toiles dérobées: entre \$100 millions et \$125 millions US.

Le magistrat chargé du dossier, Edzar Gelderman, a révélé ce chiffre en annonçant une récompense importante, dont il n'a pas précisé le montant, pour tout renseignement menant à la récupération des oeuvres et à l'arrestation des coupables.

Selon un journal d'Amsterdam, *Trouw*, la justice néerlandaise dispose d'un budget annuel de \$500 000 US pour ce genre de récompenses.

Les tableaux, *Les mangeurs de pommes de terre* (1885), *Les tournesols* (1887) et *Le tisseur avec métier à tisser* (1884), ont été volés dans la soirée du 12 décembre alors que le Kroeller Mueller était fermé. Compte tenu de leur valeur, ils sont considérés comme invendables.

Un porte-parole de la brigade d'enquête spécialement constituée a confirmé hier que les recherches n'avaient pas permis jusqu'à maintenant de retrouver trace ni des tableaux ni des voleurs.

Acteurs(trices), chanteurs(euses), danseurs (euses), comiques, pianistes, violonistes et accordéonistes, bilingues, avec expérience en folklore québécois, sont demandés(e)s pour spectacles quotidiens. S.V.P. nous faire parvenir votre curriculum vitae et une photo récente.

La Presse, réf. 17464, C.P. 8041, Succ. A, Montréal H3C 3E3. Pour plus de renseignements composez 395-8189.

CONCOURS 5 ÉTOILES

LANCE ET COMPTE

GROS LOT 40 000\$

CHAQUE SEMAINE

Tous les jeudis du 26 janvier au 16 février 1989
courez la chance de gagner

- **3 000 \$** d'épicerie Métro,
- un voyage d'une semaine à Acapulco, pour 2 personnes, offert par **SOL-VAC TOURS**

Boni: 1 000 \$
d'épicerie Métro
si le coupon gagnant
provient de
La Presse

Et le **23** février...

- la prestigieuse **TOYOTA Supra 89** de Pierre Lambert, offerte par vos concessionnaires Toyota,
- un voyage d'une semaine pour 2 personnes à Paris offert par **SOL-VAC TOURS**
- **5 200 \$** d'épicerie Métro.



GROS LOT

40 000\$

5200\$ d'épicerie METRO

■ Écoutez CKAC à Montréal, CHRC à Québec ou les stations du réseau Télémédia pour obtenir plus d'indices sur la série Lance et Compte.

METRO

■ Répondez à l'une des 5 questions.

■ Suivez les tirages hebdomadaires, durant l'émission Lance et Compte, le jeudi à 20 heures, à la télévision de Radio-Canada.

Remplissez ce coupon, déposez-le chez votre marchand Métro participant ou expédiez-le à l'adresse suivante:

Concours 5 Étoiles Lance et Compte Métro
C.P. 5030, succ. Place d'Armes,
Montréal (Qc) H2Y 3M1
Date limite: 11 février 89, 17 h 00

Répondez à l'une de ces questions:

1. Qui devient directeur au journal Le Matin?
2. Quelle équipe élimine le National?
3. Où Patricia retourne-t-elle travailler?
4. De qui Marie-France est-elle amoureuse?
5. Quelle ligne de produits Suzie lance-t-elle?

Question n°:

Réponse: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Prov.: _____

Code postal: _____

Tél.: _____

Âge: _____

Des coupons de participation et les règlements du concours sont également disponibles chez Métro.

CKAC 73

ORC

La Presse

METRO

TOYOTA

SOL-VAC TOURS

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS par Raymond Bernatchez

18:30 **55** — **Cinéma**
L'arnaque (The Sting). É.-U. 1973. Comédie policière avec Paul Newman, Robert Redford et Robert Shaw. Deux escrocs montent une supercherie pour se venger d'un chef de la pègre.

20:00 **22** — **Lance et compte III** (Début). Trois ans après la victoire de la Coupe du Monde, le National termine difficilement la saison. Gilles Guilbeault (Michel Forget) tente de réparer les pots cassés mais le propriétaire du club, Allan Goldman (Pierre McNicoll) ne lui facilite pas la tâche.

20:00 **68** — **The Power Game**
The Presidency. Les vrais pouvoirs du président des États-Unis. Est-il aussi puissant que le public croit?

22:00 **10** — **Ad Lib**
Les invités de Jean-Pierre Coallier ce soir: Francesca, Angèle et Jean Coutu, Bertrand Bergeron et Isabelle Tassé.

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
2	Montréal ce soir	Bonjour docteur	Comment ça va?	Lance et compte III (1re de 13)	Le Secret d'Alex				Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo / Sports	À Première Vue (23h20)
3	The News	CBS News	Hollywood Squares	48 Hours	Paradise				Knots Landing		The News	Night Court
5	News 5	Nightly News	USA Today	Jeopardy!	The Cosby Show	A Different World	Cheers	Dear John	L.A. Law: To Love and Diet in L.A.		News 5	The Tonight Show
6	Newswatch	On The Road Again	Family Pictures (début)	CBC News Correspondents Forum	Storyteller				The National	The Journal (22h22)	Newswatch	Newhart
7	Le Monde	Charivari	Semi-détaché	La Vie des gens riches et célèbres	Chacun chez soi	Coeur à tout	Alfred Hitchcock	Ad Lib			Nouv.TVA / Fr. parler	Monde / Sports (23h35)
8	Le Monde	Charivari	Semi-détaché	La Vie des gens riches et célèbres	Chacun chez soi	Coeur à tout	Alfred Hitchcock	Ad Lib			Nouv.TVA / Fr. parler	Monde / Sports (23h35)
9	Newsline	Entertainment Tonight	The Campbells	The Cosby Show	A Different World	Cheers	Duet	Night Heat			National News	Nightline
10	TV 8 News	World News Tonight	A Current Affair	Kata & Allie	Knightwatch	Dynasty		Heartbeat			TV 8 Nightbeat	ABC News Nightline
11	En Estrie ce soir	Bonjour docteur	Comment ça va?	Lance et compte III (1re de 13)	Le Secret d'Alex				Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo / Sports	L'Impossible (23h20)
12	Ici Montréal	Charivari	Semi-détaché	Cinéma des fêtes: "Cap sur les étoiles"					Ad Lib		Nouv.TVA / Fr. parler	Ici Mtl / Sports (23h35)
13	Pulse	Entertainment Tonight	The Campbells	The Cosby Show	A Different World	Cheers	Dear John	L.A. Law: To Love and Diet in L.A.			National News	Pulse
14	En Mauricie ce soir	Vivre à trois	Bonjour docteur	Comment ça va?	Lance et compte III (1re de 13)	Le Secret d'Alex			Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo / Sports	L'Impossible (23h20)
15	Passe-Partout	Ciné-café: "La Cité des émeraudes du pays d'Oz"		Le Throir secret: le Retour (dem. de 6)	Cinéma Hollywood: "M.A.S.H."						Buster Keaton (dem. de 3)	
16	Newscenter 22	World News Tonight	Wheel of Fortune	A Current Affair	Knightwatch	Dynasty		Heartbeat			Newscenter 22	ABC News Nightline
17	Polka Dot Door	Today's Special	Amateur Naturalist	Doctor Who	Hands over Time (début)	Realities	Speaking Out: the Immigration Experience.		Ontario's Best		Realities	● Talking Film
18	The MacNeil/Lehrer Newshour	Business Report	Focus on Europe	The Power Game: The Presidency.	Mystery: Inspector Morse II.			Smiley's People (dernière)			Front Row Feature: "The Men"	
19	Action réaction	Coup de foudre	24/24	Cinéma: "L'Amateur"				Bizarre, bizarre	Le Grand Journal		Sports Plus	Le Baptême du feu
20	3-2-1 Contact	Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour	The Power Game: The Presidency.	The Infinite Voyage			The Hero's Journey			Bill Moyers	Newshour
21	Récréation (18h10)	Chiffres & lettres	Le Journal TF1	L'Info-5 (2e édition)	Champions olympiques			Jeunes Virtuoses	Profession Poète		Histoires naturelles	Le Journal TF1
22	Musique Vidéo	Solidrok		Musique Vidéo	Rock en bulle	Musique Vidéo	Musique Vidéo				Musique Vidéo	
23	Concrète Angels (18h15)			High Tide	The Witches of Eastwick (21h45)						Hanoi Hilton (23h45)	
24	Découvrir	Banco		Pour l'amour de l'argent (20h15)				Poussière d'ange			Pyjama pour 6 (23h45)	

● Changement de dernière heure.

Le Ku Klux Klan à la télévision américaine, une présence inquiétante

Klansas City et Florida Klan News ne sont pas diffusées...

Associated Press
LOS ANGELES

La polémique grossit de jour en jour, aux États-Unis depuis que le Ku Klux Klan et ses amis diffusent des émissions sur des chaînes privées. L'une de ces émissions, intitulée *Race et Raison*, et présentée par Tom Metzger, le représentant de l'Association politique de l'Américain blanc, commence à être connue dans toute la Californie.

Ces émissions ont reçu le surnom de «Télé de la haine». Elles diffusent des débats entre les membres de ces «groupes de défense de la race blanche» sur la liberté de parole et les relations inter-raciales. La controverse a été suscitée par certains membres de l'administration et des sociétés de câble qui regrettent la diffusion de telles émissions.

À Kansas City, dans le Missouri, les autorités locales ont préféré fermer l'accès aux locaux de la chaîne de télévision locale plutôt que de diffuser *Klansas City*, une émission proposée par le Ku Klux Klan.

Une autre émission intitulée *Florida Klan News* n'a pas réussi à passer sur le réseau des chaînes câblées de Floride. Elle débutait par l'image d'une croix enflammée. L'un des responsables de l'émission a curieusement déclaré que «des termes péjoratifs comme négro» pouvaient être utilisés

mais qu'il ne permettrait jamais aucune attaque contre la religion...

Fin des manifestations

Si le Ku Klux Klan a choisi de se tourner vers le câble, c'est parce que «le temps des manifestations est passé», affirme le «grand dragon des Chevaliers blancs du Missouri», J. Allen Moran.

«Ceux qui s'opposent à nous ne peuvent pas nous prendre à partie physiquement», M. Moran ajoute que «le câble permet de profiter de cette occasion unique de présenter sa vision des choses».

Des membres d'organisations de défense des droits de l'homme s'inquiètent. Mme Lorraine Meyer, du Comité juif américain, explique que «l'utilisation et l'abus de moyens technologiques destinés à contaminer les esprits à l'aide d'une «rhétorique de haine extrémiste» est extrêmement préoccupante».

Un mot vient d'être inventé par les représentants de la défense de la race blanche: des hommes comme M. Moran se qualifient de «racistes», pas de racistes. Alors qu'à Cincinnati, un programme vidéo présenté par les Skinheads blancs américains lance cet appel: «Rejoignez les nazis américains et écrasez le pouvoir des Noirs, des juifs et des communistes». J. Allen Moran explique qu'un «raciste» est plein d'amour pour sa race.

DUCEPPE

NORMAND

le conquérant

DE ALAN AYCKBOURN

MISE EN SCÈNE DE MONIQUE DUCEPPE
ADAPTATION DE HELENE LOISELLE

AVEC NORMAND CHOUINARD
REMY GIRARD PATRICE LECUYER
ESTHER LEWIS ANOUK SIMARD
LOUISE TURCOT

DU 21 AU 23 DECEMBRE
DU 7 JANVIER AU 11 FEVRIER

Théâtre Port-Royal
Place des Arts

Reservations téléphoniques
514 942 3113 Frais de service
Revenez voir sur 15
sur tout billet de plus de 7 \$.

cjms128 La Presse

FAMOUS PLAYERS

«GAGNANT DU MEILLEUR FILM DE L'ANNEE.»
New York Film Critics Circle

Macon Leary était enervé dans ses habitudes. Jusqu'au moment où il a rencontré une femme extraordinaire qui lui a fait découvrir la façon dont les choses pourraient se passer.

WILLIAM HURT
KATHLEEN TURNER
GEENA DAVIS

THE ACCIDENTAL TOURIST

Version o. anglaise

WILLIAM HURT KATHLEEN TURNER GEENA DAVIS LAWRENCE KASDAN
THE ACCIDENTAL TOURIST JOHN WILLIAMS FRANK GALATI LAWRENCE KASDAN
ANNE TYLER PHYLIS CARLIE JOHN MALDONADO LAWRENCE KASDAN CHARLES OKUN
MICHAEL CHILLO LAWRENCE KASDAN

LOEWS 964 STE-CATHERINE 514 937 7777
DORVAL 350 DORVAL AVE 514 937 7777
LAVAL 500 CENTRE LAM 514 937 7777

À L'AFFICHE DÈS DEMAIN!

UNE GRANDE VEDETTE CHAQUE SEMAINE...

CETTE SEMAINE NOTRE VEDETTE
ROSE ROYCE
Miss Calgary
Nue 88-87

CABARET SHOWGIRLS

1100, STE-CATHERINE OUEST 861-5193
MINIMUM DE 30 DANSEUSES PAR JOUR

25 FOIS PAR SOIR
OBTENEZ POUR \$1000

2 DANSES AUX TABLES • 1 CONSOMMATION •
1 SOUVENIR • LE MEILLEUR SPECTACLE EN VILLE

SPECTACLES À: 5 h 30 P.M. / 10 h P.M. / MINUIT / 2 h A.M.

UNE GRANDE VEDETTE CHAQUE SEMAINE...

Passez LE MUR DU SON avec
CFGL FM 105.7

À GAGNER:
1 GROS LOT:
1 voyage d'une semaine pour deux à COURCHEVEL dans les Alpes françaises incluant:

- Hébergement à l'Hôtel des 3 Vallées (****)
- Liaison aérienne Montréal-Geneve aller-retour
- Le retour Paris-Mirabel s'effectuera en supersonique Concorde
- Transferts Genève-Courchevel en hélicoptère
- Remontées mécaniques 7 jours sur les 3 vallées
- 1000 \$ canadiens en chèques de voyage American Express

Tirage: Le vendredi 3 février 1989, vers 16h30

Un concours **ULTRA JET SET!!**

En collaboration avec
La Presse

GRANDS PRIX
4 week end pour quatre personnes au MONT ST SAUVEUR incluant:

- Hébergement base quadruple dans un condo en bordure des pentes du Mont St Sauveur
- Limousine de votre domicile jusqu'à l'hébergement
- Transport aller-retour par hélicoptère de Dorval au Mont St-Sauveur
- Remontées mécaniques Mont St-Sauveur/Avila samedi et dimanche
- Souper spécial pour quatre au restaurant gastronomique de l'Auberge St-Denis de St-Sauveur des Monts

Tirages: Les lundis 9, 16, 23, et 30 janvier 1989, vers 16h30

Règlements disponibles à la station ou en composant 385-9999

COGECO

Retournez ce coupon à: Concours Mur du son C.P. 1057 Succ. Duvernay, Qué. H7E 5B9

Identifiez 3 effluves Mur du son diffusés 2 fois par jour à CFL 105.7

Date _____ Heure de diffusion _____

NOM _____ ÂGE _____

ADRESSE _____ APP. _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉL. _____

Mont Saint-Sauveur

CENTRE SAIDYE BRONFMAN

École d'arts plastiques

Session d'hiver
Inscrivez-vous dès maintenant

Dessin et peinture, Photographie, Gravure, Sculpture, Céramique, Bijouterie, Art pour enfants et adolescents, Histoire de l'art

Nouveaux cours

Vitrail, Lithographie, Dessin et peinture (les dimanches, matin ou après-midi), Céramique pour adolescents, Photographie pour adolescents, Programme créatif pour enfants et adolescents à besoins particuliers

739-2301

5170, Côte Sainte-Catherine

arthur
THÉÂTRE • VARIÉTÉS • COMÉDIES

SEX STORIES

Une Production de la Société Égypte Inc.

Présentement à l'affiche
Nouvelle Revue

Uniquement à Montréal à vous offrir

MENUS GOURMANDS • REVUE MUSICALE • ORCHESTRE DE DANSE

Hôtels et Villages de la Côte St-Louis

Le Rème Elizabeth

861-3511

infodex
l'index de
La Presse

MONTREAL, PARIS, OTTAWA, LYON, QUEBEC, LIMOGES: UN SUCCÈS FOUROYANT!

LES FELUETTES

ou la répétition d'un drame romantique

de MICHEL MARC BOUCHARD. Mise en scène: ANDRÉ BRASSARD assisté de LOU FORTIER

Avec: Jean Archambault, Jean-François Blanchard, René Richard Cyr, René Gagnon, Claude Godbout, Yves Jacques, Roger Larue, Jean-Pierre Matte, Denis Roy

Une création et une coproduction du THÉÂTRE PETIT À PETIT et du THÉÂTRE FRANÇAIS DU CNA

BILLET EN VENTE MAINTENANT

LA BRASSERIE O'KEEFE LIMITEE

DÈS LE 10 JANVIER
Mardi au vendredi: 20h
Samedi: 16h et 21h
Théâtre du Nouveau Monde
84, rue Ste-Catherine Ouest
Métro Place-des-Arts
RÉSERVATIONS: 861-0563

BON APPÉTIT

ESTRIE

AUBERGE ESTRIMONT: Offrez-vous notre fameux brunch du dimanche. Passez la nuit chez nous, 425 p.p. (incluant le brunch, ch. luxueux (occ. d.), taxe et service), réservez dès maintenant au 1-800 567-7320, 819 843-1616.

MONTREAL

LE VIEUX ST-CHARLES: dans un décor des plus enchanteurs de l'ouest de l'île. Cette vieille maison de pierre accueille une clientèle de choix qui se délecte de sa fine cuisine. 3872, boulevard St-Charles, Pierrefonds, 620-4444.

MONTREAL

PAPA CARLO: 220, boul. Crémazie ouest. Fine cuisine italienne et française. Dîner dansant tous les samedis soirs. Menus complets à partir de 15,75\$. Stationnement privé. 388-9594.

RESTAURANT MODIGLIANI: 1251, rue Gifford (coin Brébeuf). Cuisine italienne et française bourgeoise. Décor exclusif. Ouvert le dim. Musique live les jeu., ven., sam. et dim. FACILITÉ POUR GROUPES. 524-3812 ou 522-0422.

CENTRE-VILLE

RISTORANTE CINZIA: Depuis 11 ans, 1732, rue St-Denis. Gastronomie italienne. Dîners d'affaires du mardi au vendredi. Salle à manger avec foyers. Fermé le lundi. Facilité de stationnement. 843-4386.

VIEUX-MONTREAL

LA SAUVAGINE: 115, rue Saint-Paul est. Cuisine française. Dans un décor relaxant, on vous offre un menu d'affaires à partir de 6,95\$ et une table d'hôte, le soir, à partir de 10,95\$. Salle de réception. Ouvert du midi à minuit. 861-3210.

SOLMAR: 111, rue St-Paul Est (angle St-Vincent). Cuisine portugaise et internationale. Menu de gala avec vin inclus. Fado et danse 365 soirs. Passer une soirée au Portugal sans prendre l'avion.

SPECTACLES

SUITE DE LA PAGE A 18

Versailles (2): 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 30.
FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS
 Berri (1): 19 h 15, 21 h 15.
 Berri (4): 11 h, 13 h, 15 h, 17 h.
FESTIN DE BABETTE
 Complexe Desjardins (1): 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
FISH CALLED WANDA (A)
 Loew's (5): 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35. Dernier spectacle ven., 23 h 50.
FUTUR IMMEDIAT
 Berri (5): 11 h 30, 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
 Brossard (2): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
HONEYMOON IN PARADISE
 Carre Saint-Louis: 12 h 50, 16 h 40, 20 h 30.
ITINERAIRE D'UN ENFANT GATE
 Carrefour Laval (2): 12 h 05, 17 h, 19 h 30.
 Complexe Desjardins (2): 12 h 05, 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45.
JOURNAL INTIME D'UNE JEUNE FILLE
 Commodore: des 18 h.
LAND BEFORE TIME
 Cinéplex Centre-ville (6): 12 h 45, 14 h 15, 15 h 45.
 Faubourg Sainte-Catherine (4): 12 h, 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, 20 h 30.
 Pointe-Claire (2): 12 h, 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, 20 h 45.
LECTRICE (LA)
 Berri (2): 19 h 30, 21 h 30.
 Cinéplex Centre-ville (9): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

MADAME SOUSATZKA

Bonaventure (2): 13 h 30, 16 h, 19 h 15, 21 h 30.
 Dauphin (2): 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30.
MAITRE DE MUSIQUE (LE)
 Palace (5): 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 40.
 Université: 12 h, 16 h 30.
MARIEE SUPER EXPERTE
 Bijou: 11 h 10, 13 h 40, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 20.
MARY, MARY
 Commodore: des 18 h.
MI GENERAL
 Complexe Desjardins (4): 12 h 20, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 30, 21 h 40.
MILES FROM HOME
 Palace (4): 12 h 05, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 40.
MONTH (A) IN THE COUNTRY
 Loew's (4): 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 10. Dernier spectacle ven., 23 h 20.
MY STEPMOTHER IS AN ALIEN
 Astre (4): 19 h, 21 h.
 Cinema Egyptien (2): 12 h 20, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 10.
 Place Alexis-Nihon (2): 12 h 45, 15 h, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 45.
 Pointe-Claire (1): 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45.
NAKED GUN
 Cinema V (2): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
 Dorval (1): 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
 Du Parc (3): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
 Greenfield (3): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
 Laval (4): 13 h 15, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40. Dernier spectacle ven., 23 h 45.
 Loew's (1): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 30.

Pine (1, Sainte-Adèle): Ven., 19 h 30, 22 h; du dim. au jeu., 20 h 40.
 Versailles (5): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Dernier spectacle ven., 23 h 10.
NURSES OF 407
 Eve: 9 h 50, 12 h 25, 15 h 05, 17 h 40, 20 h 20.
OBSEDEE
 Du Plateau (2): 13 h 10, 17 h 10, 21 h 10.
 Greenfield (2): 15 h 15, 19 h 25, 21 h 35.
 Rex (2, Saint-Jérôme): 17 h 40, 19 h 35, 21 h 30.
 Versailles (1): 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 20.
OBSESSED
 Palace (6): 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 45.
OLIVER ET COMPAGNIE
 Du Plateau: 13 h, 14 h 35, 16 h, 17 h 25.
 Greenfield (2): 12 h, 13 h 45, 18 h.
 Laval (5): 12 h 10, 14 h, 15 h 40, 17 h 30, 19 h 20.
 Le Paris (3, Saint-Hyacinthe): 13 h 15, 15 h 15.
 Parisien (3): 12 h 30, 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h.
 Rex (1, Saint-Jérôme): 12 h 20, 13 h 45, 15 h 10, 16 h 35, 18 h.
 Versailles (1): 12 h, 13 h 40, 15 h 25, 17 h 10, 19 h.
OLIVER & COMPANY
 Dorval (3): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
 Fairview (2): 12 h, 13 h 30, 17 h 30.
 Palace (2): 12 h 15, 14 h 05, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15. Dernier spectacle ven., 22 h 15.
PASSERELLE (LA)
 De Paris: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 20.
PASSIONNATE HEIRESS
 L'Amour: 10 h 55, 13 h 55, 16 h 55, 19 h 55.
PELLE LE CONQUERANT

Cinéplex Centre-ville (3): 12 h 45, 15 h 40, 18 h 35, 21 h 30.
PETIT PIED, LE DINOSAURE
 Astre (4): 13 h, 14 h 30, 16 h, 17 h 30.
 Berri (3): 10 h 30, 12 h, 13 h 30, 15 h, 16 h 30, 18 h.
 Carrefour Laval (1): 14 h 10, 15 h 35, 17 h, 18 h 25.
 Longueuil (2): 12 h 05, 15 h 30, 17 h, 19 h 30.
PUBLICITE (LA)
 Université: 14 h 15, 19 h, 21 h 30.
PUSSYCAT CALORE
 L'Amour: 12 h 25, 15 h 25, 18 h 25, 21 h 25.
QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT?
 Du Plateau (2): 15 h 10, 19 h 10; sam., 15 h 10. Dernier spectacle ven., 23 h 20.
 Laval (3): 13 h, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 30.
 Parisien (3): 12 h 30.
 Rex (2, Saint-Jérôme): 12 h, 13 h 55, 15 h 50.
 Versailles (3): 12 h 25, 14 h 45.
RAIN MAN
 Cinema V (1): 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 30.
 Du Parc (1): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 35.
 Fairview (2): 15 h, 19 h, 21 h 30.
 Imperial: 13 h 20, 16 h 10, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., minuit.
 Laval (2): 13 h 20, 16 h 10, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., minuit.
RIEN QUE POUR RIRE
 Berri (4): 21 h 30.
 Longueuil (1): 21 h 15.
SALAM BOMBAY
 Cinéplex Centre-ville (2): 13 h 05, 16 h 05, 19 h 05, 21 h 30.
 Saint-Denis (3): 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 35.
SCROOGED
 Dorval (4): 13 h, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.

Fairview (1): 12 h 55, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35.
 Loew's (2): 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15. Dernier spectacle ven., 23 h 20.
 York: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15.
STUD HUNTER
 Cury: 11 h 02, 13 h 28, 15 h 53, 18 h 20, 20 h 46.
TEQUILA SUNRISE
 Dorval (2): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
 Du Parc (2): 12 h 10, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 15.
 Palace (1): 13 h, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 25.
 Dernier spectacle ven., 23 h 55.
 Pine (2, Sainte-Adèle): Ven., 19 h 15, 21 h 55; du dim. au jeu., 20 h 20.
 Versailles (4): 12 h 10, 14 h 20, 16 h 35, 19 h, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 30.
TISSERANDS (LES) DU POUVOIR (1)
 Carrefour Laval (6): 21 h.
 Cinéplex Centre-ville (7): 13 h 15, 15 h 45, 19 h, 21 h 20.
 Dauphin (1): 13 h 40, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 40.
 Omega (1): 19 h 45, 21 h 55.
TISSERANDS (LES) DU POUVOIR (2)
 Brossard (3): 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 35.
 Cinéplex Centre-ville (8): 13 h 30, 16 h, 19 h 05, 21 h 30.
 Crémazie: 14 h, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 30.
 Laval 2000 (1): 12 h 10, 14 h 50, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 25.
 Paradis (1): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45.
TOMMY TRICKER AND THE STAMP TRAVELER
 Bonaventure (1): 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 15.
 Pointe-Claire (6): 12 h, 14 h 20.

TROIS PLACES POUR LE 26
 Parisien (2): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.
 Pine (3, Sainte-Adèle): Ven., 19 h 15, 21 h 55; du dim. au jeu., 20 h 20.
 Versailles (3): 16 h 50, 19 h, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 20.
TWINS
 Astre (1): 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 30.
 Carrefour Laval (3): 12 h 35, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 35.
 Decarie (1): 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
 Faubourg Sainte-Catherine (1): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.
 Place du Canada: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.
 Pointe-Claire (4): 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 25.
VIENS JOUR CHERI
 Bijou: 10 h, 12 h 30, 15 h, 17 h 55, 20 h 10.
WOMAN ON THE VERGE OF A NERVOUS BREAK DOWN
 Cinema Egyptien (3): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
WORKING GIRL
 Carrefour Laval (5): 12 h 05, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 30.
 Decarie (2): 12 h 15, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 45.
 Faubourg Sainte-Catherine (2): 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 30.
 Faubourg Sainte-Catherine (3): 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 45.
 Pointe-Claire (5): 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 15.

SUITE A LA PAGE A 20

Qu'y a-t-il de nouveau à la télé ce soir ?



Rock Voisine



Alexandra Stewart



Patrice L'Heuyer

LANCÉ ET COMPTE III



Carl Marotte



Sylvie Bourque



Marc Messier



Michel Forget

Nouvelles intrigues.
 Nouveaux rebondissements.
 Nouveaux héros.
 Et trois fois plus d'action!

Dès ce soir 20 h 00

Pour Vous
 AVANT TOUT



Radio-Canada
 Télévision

SPECTACLES

SUITE DE LA PAGE A19

YOUNG LIKE IT HOT
Eve: 11 h, 13 h 35, 16 h 15, 18 h 50, 21 h 30.

THÉÂTRE

CAFÉ DE LA PLACE (Place des Arts) — « Duo pour une soliste », de Tom Kempinski, 20 h.
THÉÂTRE DE LA GALERIE (6968, Saint-Denis) — « Le spectacle n'aura pas lieu », de Luc Charrest, 20 h 30.

VARIÉTÉS

BIDDLE'S (2060, Aylmer) — Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, 17 h à 22 h. Trio de Charlie Biddle. Du merc. au sam., 22 h.
LE BIJOU (300, Lemoyne) — Willie Ray. Du merc. au sam., 22 h.
ZHIVAGO (419, Saint-Pierre) — Le Groupe Bekar. Du mar. au sam., 20 h à 23 h 30.
THÉÂTRE DU CENTRE SAIDYE-BRONFMAN (5170, chemin de la Côte-Sainte-Catherine) — « From you to us to you ». Présentation des Productions Geordie. Du lun. au jeu., 13 h, 15 h 30; ven., 11 h, 13 h 30.
LA BRIQUE (1419, Drummond) — Flying Circus, des 21 h.
LA MANSARDE (3225, boul. Gouin E.) — Groupe Wise Guys, 21 h.
L'AIR DU TEMPS (191, Saint-Paul O.) — De Villiers, Cormier et Smith, des 21 h.
LE PIERROT (114, Saint-Paul E.) — Jules Lavoie et Sylvain Dion, 20 h.
LE BISTRO D'AUTREFOIS (1229, Saint-Hubert) — Soirée des années folles avec la Bande à Magoo, 22 h.
BLAZZ (1720, Saint-Denis, 2e étage) — Carl Tremblay, des 21 h.
CHECKERS (4514, av. du Parc) — Groupe Images, des 21 h.
BAR 2080 (2080, Clark) — Kevin Dean, 21 h 30.
LE REINE ELIZABETH (Salle Arthur) — « Sexy Follies », de Philippe Grenier, chorégraphies de Danielle Godin, dir. musicale de Marc Chapleau. Production de la Belle Époque, sous la direction d'André Vinet. Avec Diane Boeki, Iris Van Wierdum, Mario Bertrand, Francine Rochon, Kim Timbers, Michèle Justice et Jacques Marcell. Merc., jeu., ven., dim., 20 h 30; sam., 20 h, 22 h 30.
LE MERIDIEN (Complexe Desjardins) — Tibor Ceasar. Tous les jours de 17 h à minuit.
CENTRE SHERATON (1201, boul. René-Lévesque O.) — La Croisette: Mike Mirizio. Du dim. au ven., de 17 h à 20 h. — L'Impromptu: Gérard Lambert. Du lun. au sam., de 21 h à 2 h. — Le Boulevard: groupe Ruffino Tino. Sam., de 19 h à minuit.
LES QUATRE PIANOS (150, rue Principale, Saint-Sauveur-des-Monts) — Troupe Circus, 16 h.
AU VIEUX MOULIN (8500, boul. Levesque E Saint-François, Laval) — Michel Lafleur, 20 h.

Un samourai grièvement blessé

Associated Press
TOKYO

■ Un acteur japonais qui tournait une scène de bataille entre samourais a été réellement — et gravement — blessé: la fausse épée dont se servait son adversaire avait été remplacée par une vraie.

Yukio Kato, 34 ans, a été blessé au visage lors du tournage. Il est dans le coma et dans un état grave à l'hôpital.

L'épée réelle devait servir à une scène ultérieure, filmée en gros plan. Le réalisateur avait ordonné que la fausse épée, en mauvais état, soit remplacée par une autre, mais l'accessoiriste a pris la réelle.

Celle-ci a été utilisée de longues minutes pendant la scène de bataille, avant l'accident, sans que personne ne s'en aperçoive.

VENTE SOLEIL

10 millions \$ d'inventaire!
Des prix extra chauds!
Offrez-vous le bijou de vos rêves!

Bijoux
Collection fabuleuse
jusqu'à **40%** de rabais sur les prix C.M. Michaud
Colliers, bagues, bracelets, pendentifs, chaînes importées d'Italie, pierres précieuses, boucles d'oreilles, perles de culture et grandes répliques-mo.

Montres
Plus de 1200 modèles différents
40-60% de rabais sur les prix suggérés
Des noms connus, des signatures prestigieuses: SEIKO, MICHEL HERBELIN, RAYMOND WEIL, CITIZEN, MOVADO, CONCORD, CORUM

La vente que vous attendiez!

LAVAL
2000 boul. Le Carthusier
(au nord de St-Martin)
(514) 687-8444

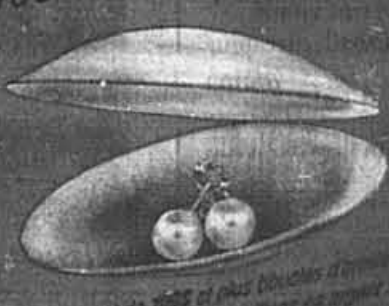
MONTRÉAL
537 rue Bélanger
(514) 279-4527

BROSSARD
5705 boul. Taschereau
(En face du Super Carnaval)
(514) 443-3400



CM
MICHAUD

CADEAU/BONI
Boucles d'oreilles perles de culture (Quarante modèles)



GRATUIT avec tout achat de 100\$ et plus: Boucles d'oreilles perles 5 - 4.5 mm avec lignes et perles en argent sterling. valeur: 15\$
avec tout achat de 200\$ et plus: Boucles d'oreilles perles 5 - 4.5 mm avec lignes et perles en or 14 carats. valeur: 25\$
avec tout achat de 300\$ et plus: Boucles d'oreilles perles 6.5 - 6 mm lignes et perles en or 14 carats. valeur: 30\$

Les bijouteries C.M. Michaud

• PALAIS DU COMMERCE • PALAIS DU COMMERCE • PALAIS DU COMMERCE • PALAIS DU COMMERCE

FOURRURES LA VENTE DU SIÈCLE

LE PLUS
GRAND
CHOIX
À
MONTRÉAL

PLUS DE
10 000 000\$
EN STOCK

(2e édition)
VOUS REVIENT PLUS
GRANDE QUE JAMAIS

RABAIS JUSQU'À

50%

sur une grande quantité de manteaux.

GRANDE COLLECTION DE
MANTEAUX POUR HOMMES

• GARANTIE OR
• ALTÉRATIONS
SUR PLACE



Hamel
INC.

★ MANUFACTURIER EN GROS ★



BERRI
UQAM

Palais du Commerce
1650, rue Berri, Montréal

HEURES: Jeudi, vendredi 9h à 21h
Samedi 9h à 17h

• PALAIS DU COMMERCE • PALAIS DU COMMERCE • PALAIS DU COMMERCE • PALAIS DU COMMERCE